



ERNOLSHEIM

*Bruche*



*Bulletin municipal n° 46 - Décembre 2017*

**VIE COMMUNALE . . . . . 3 - 19**

Le mot du maire . . . . .	3
Tranformation du POS en PLU . . . . .	4 - 5
Remembrement . . . . .	6 - 7
Circulation et Stationnement . . . . .	8 - 9
Village fleuri . . . . .	10
Travaux 2017 . . . . .	11 - 12 - 13
Projets 2018 . . . . .	14 - 15
Portraits . . . . .	16 - 17
Périscolaire . . . . .	18
Stop Cambriolages . . . . .	19
Bibliothèque municipale . . . . .	16

**VIE DE LA COMCOM . . . . . 20****VIE SCOLAIRE . . . . . 21 - 22**

Ecole élémentaire . . . . .	21
Ecole maternelle . . . . .	22

**VIE ASSOCIATIVE . . . . . 24 - 36**

A.G.Y. . . . .	24
Amicale des sapeurs-pompiers . . . . .	25
A.P.O.B. . . . .	26
Donneurs de sang . . . . .	27
Erno'Bad . . . . .	28
Familles rurales . . . . .	29
Fleurs et Fruits . . . . .	30
Tennis-Club . . . . .	31
Pétanque-Club . . . . .	32
Soleil d'Automne . . . . .	33
Volley-Club . . . . .	35
R.A.M.E. . . . .	36

**CARNET - ADRESSES UTILES . . 38 - 39****MAIRIE**

2, rue Principale  
67120 ERNOLSHEIM-BRUCHE  
Tél. 03 88 96 00 67  
Fax 03 88 96 19 56  
mairie@ernolsheim-bruche.fr  
www.ernolsheim-bruche.fr

**Heures d'ouverture**

<b>Lundi</b>	8 h 30 - 11 h 30	/
<b>Mardi</b>	8 h 30 - 11 h 30	16 h 00 - 18 h 00
<b>Mercredi</b>	8 h 30 - 11 h 30	13 h 00 - 15 h 00
<b>Jeudi</b>	8 h 30 - 11 h 30	16 h 00 - 18 h 00
<b>Vendredi</b>	8 h 30 - 11 h 30	13 h 00 - 15 h 00

**Comité de rédaction :**

Monique CAESAR, Joëlle CLEMENT,  
Marlène DREYER, Eric DROUANT,  
Marie-Claire KELHETTER, Sonja MAHOU,  
Jean-Claude NICOL, Ghislaine NOPPER

**Directeur de la publication :** Jean-Claude NICOL

**Mise en page & Impression :**

Imprimerie Chryss Molsheim - 03 88 38 65 22  
Siret 428 594 261 00011



43, route de Dachstein - 67120 MOLSHEIM  
☎ **03 88 38 65 22**  
impchryss@wanadoo.fr



*L'équipe du comité de rédaction et le conseil municipal  
vous souhaitent  
de joyeuses fêtes et une excellente année 2018*

## Au milieu du gué

Plus de trois années se sont écoulées depuis que vous nous avez accordé votre confiance lors des élections municipales de mars 2014. Sauf si le gouvernement décidait de reporter d'un an les prochaines élections prévues en 2020, nous avons déjà franchi la moitié du pont ! C'est l'heure de faire un bilan de mi-mandat.

"ERNOLSHEIM-BRUCHE demain", telle était la devise qui figurait sur notre programme électoral. L'avenir de la commune est en effet notre préoccupation constante.

A travers le **Plan Local d'Urbanisme** qui devrait être adopté courant 2018, nous dessinons la carte de la commune en ayant pour préoccupation de servir l'intérêt général au service du plus grand nombre avant tous les intérêts privés. Le projet d'acquisition foncière d'une parcelle de près de 13 hectares permettra à la commune et donc à tous ses administrés de constituer une réserve foncière pour quelques décennies.

En ce qui concerne l'**ACOS, autoroute de contournement ouest de Strasbourg**, le conseil municipal sorti des urnes en 1989 a constamment manifesté son opposition. Lorsque ce projet a été déclaré d'utilité publique en 2008, les élus ont choisi de se battre pour obtenir le maximum de compensations plutôt que de rester dans un rejet total sans négociation au risque d'avoir malgré tout l'autoroute mais sans aucune contrepartie. Nous avons ainsi décidé de demander un remembrement foncier à la charge du concessionnaire autoroutier et réalisé par le département. C'est un immense chantier, certes pas facile, à l'issue duquel le paysage de notre ban communal sera totalement redécoupé. Nous serons attentifs pour faciliter le travail des exploitants agricoles tout en veillant à préserver les secteurs de vergers, à créer des zones de protection contre les coulées de boue. Autre point de vigilance, la mise en place d'une véritable interdiction de transit à travers le village pour les poids lourds à partir du moment où la solution alternative de l'ACOS (autoroute de contournement ouest de Strasbourg) aura été réalisée. J'ai déjà interpellé le Préfet et le président du département du Bas-Rhin à ce sujet et je me battrais avec les élus maires des communes voisines pour obtenir gain de cause. Enfin, je suis arrivé à obtenir la plantation d'un rideau végétal composé d'arbres et de taillis dans le secteur de la plaine de la Bruche, travaux pris en charge par le concessionnaire autoroutier.

En faisant le **bilan des mois passés**, je constate que notre programme est en grande partie déjà réalisé :

- la sécurité des personnes et des biens est une préoccupation permanente. Cela s'est traduit par la création d'une piste cyclable en site propre avec passerelle du terrain de football au rond-point, achèvement du maillage piste cyclable du rond-point jusqu'à la sortie du



- village vers la piscine, aménagement d'itinéraires protégés en divers endroits de la traversée, création d'une police municipale pluri-communale, amélioration de l'accessibilité des personnes handicapées aux lieux publics ;

- la voirie et les réseaux des rues de l'ancien village ont été refaits sur une longueur de près de mille mètres : eau potable, assainissement, téléphone, gaz, éclairage public. Cela représente en une seule opération près de 10% de l'ensemble de notre réseau routier ! La placette à côté du corps de garde a été rénovée et elle a retrouvé son puits d'antan ;

- le parc des sports a été réaménagé ; une plaine verte avec des cheminements et des tables pour les familles, des agrès de fitness pour les plus sportifs viennent compléter ce pôle de centralité qui regroupe la quasi-totalité des équipements de la commune ; des équipements complémentaires ont été réalisés au service des habitants et des associations : aire de jeux pour petite enfance, boulodrome couvert, terrains de pétanque avec éclairage, nouveau beach-volley, piste d'entraînement à la course à pied ...

- La réfection de la toiture de la mairie et le jointoiement des murs ont été réalisés. La construction de l'école maternelle a démarré cet été ;

- l'objectif "une fleur" a été atteint cette année sans oublier que nous avons décroché le premier prix départemental des villages fleuris en 2016.

Joyeux NOËL et bonne année 2018 !

Le maire,  
Martin PACOU

## LA TRANSFORMATION DU POS EN PLU

L'entrée en vigueur de la Loi portant Engagement National pour l'Environnement (Grenelle 2) et de la Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) a imposé la transformation des Plans d'Occupations des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec comme date butoir le 27 mars 2017. Les procédures d'élaboration de PLU non abouties à cette date, ce qui est le cas pour notre commune, se poursuivent, et c'est le RNU qui s'applique jusqu'à l'approbation du PLU.

### Historique de la procédure

En date du 8 décembre 2014, le conseil municipal décidait de prescrire la révision du plan d'occupation des sols pour sa transformation en plan local d'urbanisme. Pour mener à bien ce travail, la commune a fait appel à l'agence d'urbanisme In Situ représentée par M. David ECKSTEIN et a également choisi de faire appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage, l'ATIP représentée par M. Laurent DARMOISE.

Rappelons que la procédure de transformation des POS en PLU oblige à prendre en compte :

- les diverses lois qui s'imposent en matière d'urbanisme (SRU, ALUR, entre autres)
- mais aussi le SCOT (schéma de cohérence territoriale) qui fixe les grands principes de développement du territoire de la vallée de la Bruche et encadre notamment la croissance démographique des différentes communes qui le composent (plus précisément 30 logements/ha et 15% de logements aidés).



### Viser l'horizon 2030

La réflexion au niveau de la commune a d'abord porté sur quelques grands objectifs principaux pour le devenir de la commune à l'horizon 2030.

Pour atteindre une population d'environ 2000 habitants à cette échéance, faciliter un parcours résidentiel complet sur la commune permettant à toutes les générations de se loger convenablement, maintenir un parc d'activités économiques ainsi que des équipements collectifs, et garder un cadre de vie agréable.

### Des contraintes

De nombreuses contraintes dont il a fallu tenir compte ont aussi pesé sur notre réflexion dans le cadre du territoire de la commune du Nord au Sud, (zone hamster, zones de coulées de boues, zones inondables, COS).

### Quel chemin parcouru

Une trentaine de réunions de travail de la commission chargée de l'urbanisme se sont tenues avec l'ATIP et l'équipe du cabinet d'étude In Situ pour élaborer le projet du PLU.

Depuis la première réunion publique du 9 décembre 2015, se sont également tenues : une réunion avec le monde agricole, 2 réunions de concertation avec les Personnes Publiques Associées (PPA) les jeudis 21 avril 2016 et 10 août 2017, à l'issue desquelles les remarques des différents représentants des chambres consulaires ont été prises en compte.

### L'information des citoyens

La deuxième réunion publique, au cours de laquelle a été présenté l'état d'avancement des travaux, s'est tenue le 3 octobre 2017 en présence d'une quarantaine de personnes.

Privilégier la communication en direction des citoyens a été au cœur de la démarche. Les études et le projet de PLU sont tenus à la disposition du public, en mairie, pendant la durée d'élaboration du plan local d'urbanisme, jusqu'à l'approbation du projet. Ces dossiers sont complétés au fur et à mesure de l'avancement des travaux

### Des orientations à mettre en œuvre

Après le débat sur les orientations générales du PADD présenté au Conseil municipal du 21 novembre 2016, l'année 2017 a été mise à profit pour travailler sur les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) qui déterminent les principaux choix d'aménagement des secteurs de développement stratégique de la commune. Ce document, véritable outil d'aide à la réflexion et à la concertation, permet d'offrir un aperçu exact des contraintes d'aménagement et de programmation sur le ban communal.



Sa position dans l'armature urbaine du SCOT de la Bruche fait qu'Ernolsheim-Bruche doit participer de façon active à la croissance du territoire, ce qui implique de réaliser 250 logements d'ici 2030...

Parallèlement, la commune doit limiter la consommation de l'espace et l'étalement urbain, notamment lié aux contraintes citées plus haut. Pour cela, la commune mise sur un potentiel intra-muros. Elle disposerait de 3,9 hectares urbanisables qui complètent l'enveloppe urbaine du village. Le site est localisé sur un secteur qui ne présente pas d'enjeux environnementaux remarquables, à l'écart du projet du futur contournement ouest de Strasbourg et sans aucun aléa inondation sur l'ensemble de la zone.

Ce site permettrait :

- de créer un quartier d'habitat dans la continuité de l'existant à l'Est, le long de la rue de la Gare
- de réaménager et d'améliorer l'entrée Ouest d'Ernolsheim, en venant de Dachstein
- d'organiser un aménagement paysager pour marquer l'entrée du village et aussi de soigner les façades au niveau de cette frange Ouest du site
- d'aménager un accès unique pour l'ensemble de l'opération, afin que la circulation routière arrive sur le nouveau carrefour en entrée d'agglomération

Au Nord du parc d'activités économiques, une extension du site de l'entreprise "Lohr Industrie" est prévue.

- Cet aménagement du site doit préserver le milieu naturel environnant et prendre en compte les

compensations environnementales pour les intégrer dans un aménagement industriel de qualité.

- Créer un espace vert de "transition" entre la future infrastructure du contournement ouest de Strasbourg et le site
- Un double objectif : un traitement paysager qualitatif et une limitation des nuisances pour les usagers du site.

### Un règlement dépoussiéré

Le règlement qui régissait le POS a été réactualisé pour le rendre conforme au nouveau PLU.

### Dernière ligne droite

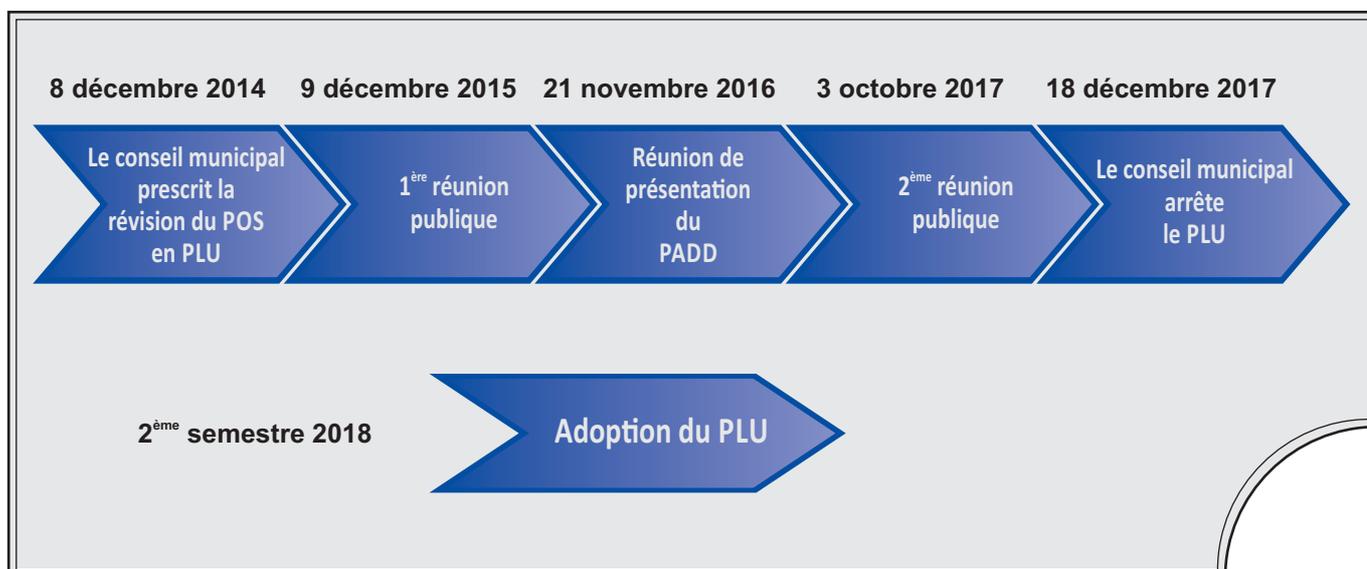
Lors de la session du 18 décembre 2017, le conseil municipal a pris connaissance du bilan de la concertation. Après avoir entendu les différents exposés, il a arrêté par délibération le projet de révision du POS en vue de sa transformation en PLU.

Ce qui signifie la fin de la phase technique d'élaboration et l'entrée dans la phase administrative. Cette phase administrative comporte des délais incompressibles (3 mois après le conseil municipal ayant tiré le bilan de la concertation et arrêté le PLU, 1 mois pour la durée de l'enquête publique, etc).

En respectant l'ensemble de ces considérations, une approbation du PLU pourrait être envisagée au 2<sup>e</sup> semestre 2018 à l'issue de l'enquête publique.

Le dossier a été transmis aux personnes publiques associées : chambres consulaires, services de l'Etat, intercommunalité, SCOT,...

## LES GRANDES ÉTAPES DU PLAN LOCAL D'URBANISME



## REMEMBREMENT - AMÉNAGEMENT FONCIER

Les plus anciens d'Ernolsheim-Bruche se souviennent encore du dernier remembrement datant du début des années soixante. Pour les élus de l'époque, l'enjeu était de regrouper les petites parcelles morcelées et de permettre l'accès à ces parcelles par un réseau de chemins. La mécanisation naissante des travaux agricoles rendait nécessaire cet aménagement du patrimoine foncier. Bien entendu, n'étaient concernées que les parcelles de terres agricoles labourables et les prairies. Les vignes, jardins et terrains proches des habitations en étaient exclus. De manière générale, ceux-ci figurent encore aujourd'hui dans les plans cadastraux.

### Qu'en est-il aujourd'hui ?

On entend beaucoup parler d'aménagement foncier actuellement. En effet, le projet de construction du contournement ouest de Strasbourg suscite un important remembrement sur l'ensemble de son parcours. Cet aménagement foncier va porter sur 11.000 ha, sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental.

Rappelons que le concessionnaire est tenu de financer cette procédure d'aménagement foncier, inscrite dans la déclaration d'utilité publique. Elle porte sur une surface beaucoup plus importante incluant des parcelles parfois éloignées afin de mutualiser les pertes des agriculteurs et ne pas pénaliser uniquement ceux dont les terres se trouvent sur l'emprise du projet de contournement.

La mise en œuvre de ce projet nécessite un prélèvement de 42,7 ha sur les trois communes d'Ernolsheim-Bruche, Breuschwickersheim et Kolbsheim.

### Les objectifs de l'aménagement foncier

Outre l'affectation des terrains nécessaires au projet, l'aménagement foncier est l'occasion de réorganiser un peu plus de 4300 parcelles qui permettront :

- de rationaliser et regrouper les parcelles et leurs accès pour chaque exploitation et de leur redonner des marges de compétitivité
- d'affecter des surfaces à la préservation de la faune et de la flore
- de répondre aux besoins des communes (chemins ruraux de contournement de village, protections contre les coulées de boues, par exemple).

Le projet d'aménagement foncier va permettre

d'étudier le parcellaire, les propriétés, les exploitations et l'impact de l'ouvrage sur celles-ci.

### Des commissions communales d'aménagement foncier ont été constituées.

**Pour Ernolsheim-Bruche :**

**Membre de droit :** Le maire, Martin Pacou

**Ont été désignés pour le conseil municipal :**

Titulaire : Monique Caesar

Suppléants : Jean-Claude Nicol - Marlène Dreyer

**Ont été élus membres titulaires pour le collège des propriétaires fonciers de biens non bâtis :**

Antoine Hertling - André Aubele - Bertrand Hoehn

**Ont été élus membres suppléants :**

Jonathan Bernhart - René Truntzer

**Ont été désignés en qualité de membres exploitants par la Chambre d'Agriculture :**

Titulaires : Francis Humann - Marcel Reibel - Mireille Kastner-Speisser

Suppléants : Charles Specht – Marcienne Bernard

**Personnes qualifiées en matière de faune, de flore, de protection de la nature et des paysages :**

Titulaire : Bernard Weber

Suppléant : Elisabeth Schmich

Cette commission s'est réunie le 13 décembre 2016 en présence des propriétaires concernés pour travailler sur l'opportunité de procéder à un aménagement foncier, son mode d'aménagement, le périmètre à retenir et décider de la poursuite ou non des opérations préalables de cet aménagement.

### Une démarche en concertation intercommunale

Pour poursuivre ces opérations validées par les commissions communales, une commission intercommunale d'aménagement foncier (CIAF) a été mise en place sur les communes d'Ernolsheim-Bruche, Breuschwickersheim et Kolbsheim dans laquelle siègent notamment des élus, des agriculteurs, des associations de protection de l'environnement.

Le rôle de la commission est de valider les solutions techniques proposées et de chercher des solutions dans les différentes situations qui peuvent se poser. C'est un processus long et complexe.

Lors de sa séance du 20 avril 2017, la CIAF, après avoir délibéré :

- a retenu la mise en œuvre d'une procédure d'aménagement foncier agricole et forestier avec inclusion de l'emprise du contournement ouest de Strasbourg,
- a déterminé le périmètre à l'intérieur duquel aura lieu l'aménagement foncier,
- a défini les prescriptions que devront respecter le plan et les travaux

**Les membres de la commission intercommunale d'aménagement foncier pour Ernolsheim-Bruche :**

**Membre de droit :** Le maire, Martin Pacou

**Titulaires pour le collège des propriétaires fonciers**

**de biens non bâtis :**

Antoine Hertling - André Aubele  
Suppléant : René Truntzer

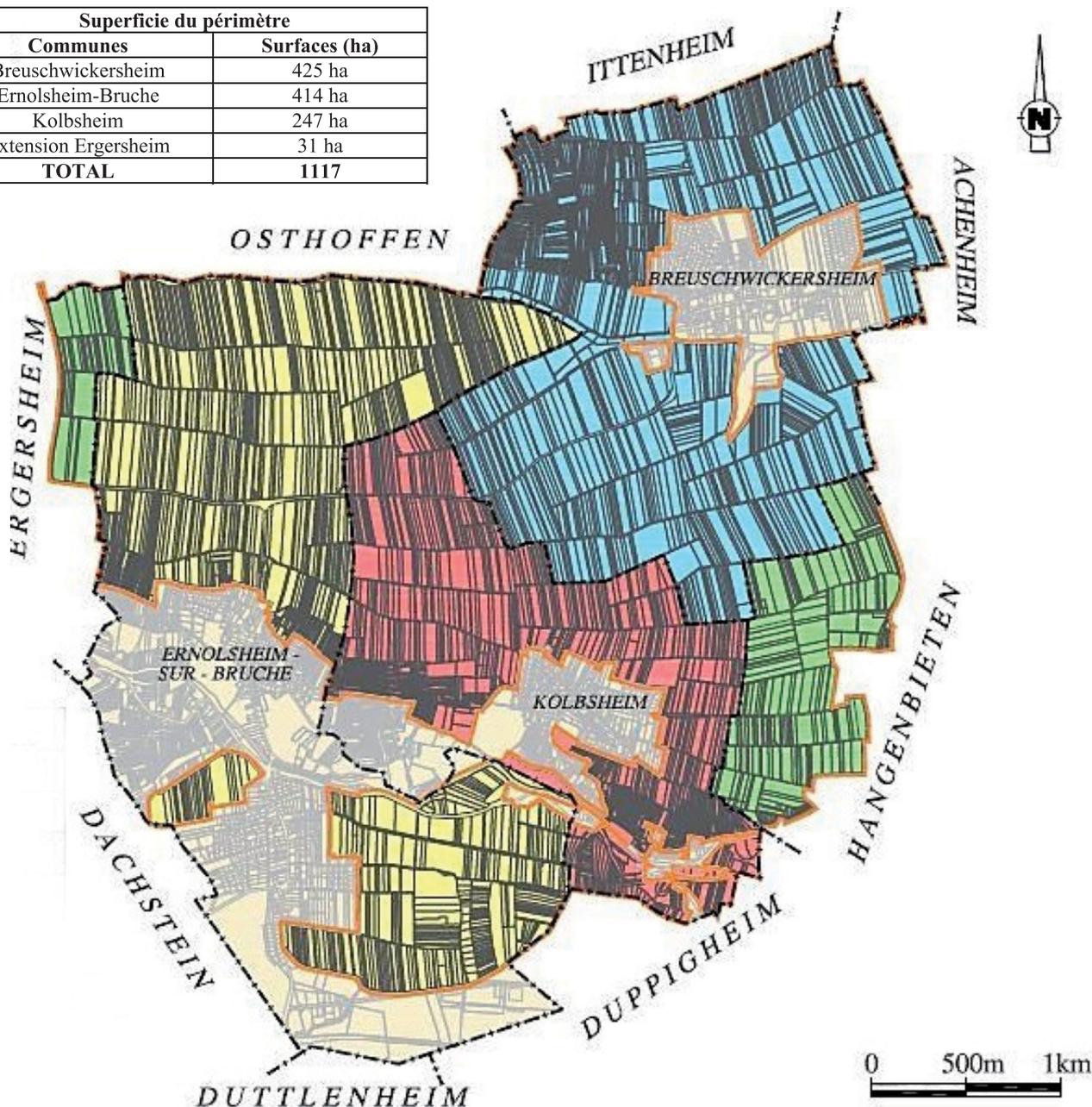
**Ont été désignés en qualité de membres exploitants par la Chambre d'Agriculture :**

Titulaires : Francis Humann - Mireille Kastner-Speisser  
Suppléants : Marcel Reibel

**Quelques chiffres significatifs**

Le territoire d'Ernolsheim s'étend sur 659 hectares dont 414 font partie de l'aire d'étude.  
L'emprise du projet de COS sur la commune représente un total de 12,1 hectares.  
La mutualisation des pertes s'élève à environ 3,8% pour tous les propriétaires.

Superficie du périmètre	
Communes	Surfaces (ha)
Breuschwickersheim	425 ha
Ernolsheim-Bruche	414 ha
Kolbsheim	247 ha
Extension Ergersheim	31 ha
<b>TOTAL</b>	<b>1117</b>



## CIRCULATION ET STATIONNEMENT DANS LA COMMUNE

### Un sujet complexe

La commune d'Ernolsheim essaie de mettre en place des solutions pour régler les problèmes récurrents de stationnement et sécuriser la circulation des piétons, notamment aux endroits où la circulation présente des risques accrus (virages, intersections,...). Par exemple, dans la traversée du village, un premier pas avait été franchi avec la pose de barrières de sécurité sur un côté de la rue Principale pour faciliter la circulation piétonne vers le haut du village.

Malgré quelques écarts, la situation s'est nettement améliorée. Des emplacements à cheval sur le trottoir opposé ont été matérialisés pour pallier le problème de restriction de places, tout en maintenant une largeur de circulation piétonne. Néanmoins, cela n'empêche pas de constater du stationnement abusif résiduel.

Mais une telle configuration ne peut être reproduite dans toutes les rues du village. Le stationnement dans les rues adjacentes pose également problème, toutefois avec un peu moins d'acuité, la circulation étant moins dense. Malheureusement les relations de voisinage en pâtissent, avec des remarques du style : *"il n'y a pas suffisamment de places de stationnement, ou bien mon voisin se gare devant chez moi, c'est ma place, ou bien encore je me gare sur le trottoir c'est plus sûr, etc."*

Il est certes plus simple de garer sa voiture sur l'espace public que d'ouvrir un portail et faire quelques manœuvres pour accéder à son espace privé. De plus le nombre de voitures par famille est souvent multiplié par deux ce qui ne simplifie pas le problème.

Le maire est souvent sollicité pour régler des problèmes de stationnement. Si la question peut



faire sourire, c'est pourtant la posture qu'adopte l'habitant en demandant l'augmentation des capacités de stationnement sur la voirie, gratuites et à proximité de son logement (de préférence)... Par ce raisonnement, l'espace public dont la collectivité est garante est sacrifié au détriment d'autres usagers.

Rappelons que la commune a créé des emplacements de stationnements à louer 10€/mois dans le haut du village, qui n'ont pas eu grand succès à l'époque car payants.

Le Code de la Route réserve les trottoirs à la circulation des piétons, excepté quelques cas particuliers comme les cyclistes de moins de 8 ans. Nul n'est censé ignorer la loi.



Il semble donc surprenant de faire de l'information au sujet du stationnement sur trottoir. Toutefois, à une époque où l'usage de la voiture apparaît comme la norme sociale, il est essentiel de rappeler aux automobilistes que l'espace public n'est pas réservé à leur seul usage. Rappelons que : Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.

Toutefois, avec un peu de bon sens, chacun peut à son niveau faire l'effort de garer "correctement" son véhicule sur la voie publique, quand c'est nécessaire, en tenant compte de l'ensemble des usagers, notamment des piétons, mais aussi de la situation locale qui est différente d'une rue à l'autre. Chacun peut aider à réduire l'incivisme sans qu'il soit nécessaire d'aller vers des mesures coercitives.

*Pour illustrer l'article, voici quelques situations que le bon sens dicte à chacun d'éviter :*



1 voiture sur le trottoir  
1 piéton sur la route



1 voiture devant une entrée  
1 voisin excédé



1 voiture sur la piste cyclable  
1 cycliste vulnérable

**VERTS LOISIRS**  
*L'Espace Jardin*

**JOST**  
Rte Ecospace **MOLSHEIM**  
tél. 03 88 38 32 99

## ERNOLSHEIM, "VILLAGE FLEURI"



La commune d'Ernolsheim-Bruche a reçu cet été le jury pour le concours régional des villes et villages fleuris d'Alsace. Candidate pour une première fleur en 2016, la commune avait été classée à la première place du palmarès

départemental dans la catégorie des communes de 1001 à 2000 habitants.

2017 est l'année de la consécration avec l'obtention d'une "première fleur". Le jury, présidé par Marie-Reine Fischer, 1<sup>ère</sup> vice-présidente de l'Agence d'Attractivité de l'Alsace et composé d'horticulteurs,



de paysagistes, de professionnels du tourisme et d'élus, a visité pas moins de 32 communes candidates. Au

cours de la traversée de notre village, il a pu juger de l'effort qui a été fait pour embellir la commune et améliorer l'environnement. Sonja Mahou, adjointe responsable environnement, accompagnée de Flo-ryse Perron, employée en "contrat solidarité" qui prend une part active à ces travaux de fleurissement, a présenté les diverses réalisations au cours de cette visite.

Rien n'a été laissé au hasard pour agrémenter l'image de la commune : le fleurissement des bâtiments communaux, la mise en place de bacs fleuris, l'entretien des massifs le long de la traversée, le



fleurissement du rond-point. L'équipe technique réalise et entretient ces aménagements tout au long de l'année, en privilégiant une harmonie des couleurs, tout en diversifiant les variétés.



Les emplacements sont choisis afin d'optimiser l'accès et de faciliter l'arrosage en le limitant avec du paillage.



### Quelques chiffres :

En 2017 près de 2321 plantes annuelles ont été achetées pour un montant de 3970,51€, hors fleurissement hiver/printemps. Des jardinières et divers pots d'embellissement avec leurs fixations ont encore été acquis pour un montant de 2594,73€.

Globalement, le fleurissement dans la commune représente 4€/habitant.



# TRAVAUX RÉALISÉS EN 2017

## La placette du Corps de garde de hier à aujourd'hui

Lors des travaux de rénovation des réseaux et de la voirie réalisés en 2016 dans le centre bourg, les élus avaient intégré la réhabilitation de la placette du Corps de garde, qui était aussi un engagement de l'équipe en 2014. Démarré début 2017, ce chantier a nécessité quelques mois de travaux. Compte tenu de la nature du site très en pente, il a d'abord fallu définir un projet qui s'intègre harmonieusement dans l'ensemble. La question s'est posée d'enlever l'arbre ou pas, sachant qu'il représente une symbolique forte. C'est en effet une page de l'histoire locale qui raconte qu'il a été planté après la guerre et appelé "Arbre de la liberté". Ses racines renfermeraient une bouteille comportant les noms des écoliers l'ayant planté. Puis il a fallu étudier la possibilité de récupérer la margelle pour la surélever, chose hasardeuse sans risquer d'écrouler le puits.

Finalement le choix s'est porté sur une réfection totale de l'endroit en gardant le puits originel qui descend à 14 mètres de profondeur avec un niveau d'eau à 7 mètres et mettre en valeur ce patrimoine.

L'histoire locale nous apprend encore que ce puits, "wächtburne", faisait partie du réseau communal qui permettait aux habitants n'ayant pas de puits privé de se procurer de l'eau pour les besoins domestiques. Pour garder la même configuration, une nouvelle margelle avec sa potence a été réalisée quasiment à l'identique. Des éléments bordures et entourages en grès ont été posés et un pavage réalisé dans la continuité de la place de l'Eglise. Une mise en valeur nocturne de l'ensemble avec un éclairage approprié a été réalisée. L'ancien puits a été réinstallé sur un parterre fleuri à l'angle de la rue du château et la rue principale.

**Coût du chantier : 15 680,66 € TTC**



## ACHETEZ VOTRE VOITURE MOINS CHER<sup>(1)</sup> AVEC LE CRÉDIT MUTUEL.

ACHAT - FINANCEMENT<sup>(2)</sup> - ASSURANCE - ENTRETIEN

  
**Crédit Mutuel auto**

CRÉDIT MUTUEL PLAINE DE LA BRUCHE  
CAISSE D'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE  
4A RUE PRINCIPALE - 67120 ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE  
COURRIEL : 01223@CREDITMUTUEL.FR

(1) Commande sur une sélection de véhicules neufs à prix remisés auprès de concessionnaires partenaires accompagnée d'au moins une offre de financement ou d'une prestation de services parmi l'assurance ou l'entretien et l'assistance. Voir conditions auprès des Caisses de Crédit Mutuel proposant ces offres et services et sur [www.creditmutuel.fr](http://www.creditmutuel.fr). (2) Après étude et sous réserve d'acceptation de votre dossier.  
Annoncesur : Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées. La Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, société coopérative à forme de S.A. au capital de 5 458 531 008 euros (RCS B 588 505 354), 34 rue du Wacken 67913 Strasbourg Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 rue Tailbout, 75436 Paris Cedex 09, et les caisses du Crédit Mutuel sont des intermédiaires d'assurance inscrits au registre national, sous le numéro unique d'identification 07 003 758, consultable sous [www.orias.fr](http://www.orias.fr), proposant des contrats d'assurance de ACM IARD S.A., ACM VIE S.A. entreprises régies par le Code des Assurances ; MTRL, Mutuelle Nationale relevant du livre II du Code de la Mutualité.

## TRAVAUX RÉALISÉS EN 2017

### Réaménagement de la plaine sportive

L'année 2017 pourrait se résumer comme une année verte. Outre l'obtention d'une première fleur et l'interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires, ce fut également l'année de réaménagement de la plaine sportive. Ce projet présenté au conseil municipal du 26 janvier 2015 a mûri lentement, faisant l'objet de multiples réflexions, pour arriver finalement au résultat actuel. A l'heure où nous écrivons, il reste encore quelques aménagements à terminer.

### Petite rétrospective du chantier

Les imposants travaux de ce projet, démarrés en novembre 2016 par le réaménagement du parking, ont duré quasiment jusqu'au mois de juillet. Les premiers enrobés du futur parking ont été posés mi-mars.



Le parking réaménagé et arboré a totalement changé de visage.



Une nouvelle aire de jeux pour enfants a été créée à proximité du groupe scolaire

### Un site avec des atouts et des contraintes

La localisation centrale avec les équipements sportifs et culturels existants et la proximité des espaces naturels, la Bruche, les prairies humides et la forêt, ont permis une valorisation du site, malgré sa situation partielle en zone inondable et dans le périmètre de protection des monuments historiques. L'idée était de créer dans un cadre

bucolique un réseau de cheminements piétonniers, agrémentés de mobilier, de pontons, d'équipements divers réservés à la promenade et à la flânerie, ou à diverses activités sportives.



Parallèlement, les travaux se sont poursuivis du côté de la plaine verte avec un décapage de la terre arable et la création de cheminements piétonniers.

### Un cadre paysager remarquable



L'écrin boisé à l'Est a été défriché et nettoyé, un petit cours d'eau s'écoulant de l'étang a été aménagé et l'ensemble a été replanté et offre aujourd'hui un cadre paysager remarquable. L'entrée côté rue de Kolbsheim débouche sur un ponton au milieu du petit bocage ombragé.





Vue d'ensemble de la plaine verte et une partie de ses cheminements.



Lors de ces travaux, le terrain de Beach volley a également bénéficié d'une cure de jouvence et de la création d'un abri bois.



Le terrain d'entraînement de pétanque a été réorganisé et un terrain pouvant recevoir les concours de pétanque annuels a été créé. De même, après moult péripéties administratives le boulodrome couvert a pu être réalisé.

Des agrès de sport seront également installés pour créer un petit parcours de santé coté city-stade.



Des nouveaux conteneurs enterrés ont été installés à côté de la salle socioculturelle. Un local en bois sera encore réalisé pour y placer les conteneurs à déchets utilisés lors des diverses locations.

**Coût du réaménagement : 1 387 519,41 € TTC**

**Coût de l'abri pétanque : 142 741,29 € TTC**

Quelques travaux restent à finaliser sur le parc des sports. Une inauguration de ces nouvelles installations sera organisée l'année prochaine.

### Les autres chantiers réalisés durant l'année.

Les travaux de voirie concernant les 3 chantiers dans la commune ont été finalisés début de l'année.

- Suppression de la chicane sortie Sud et mise en conformité des trottoirs : **59 363,79 € TTC**
- Réaménagement du carrefour avenue de la Concorde/RD147 : **42 600,71 € TTC**
- Aménagement du carrefour rue des Perdrix/RD93 : **6 958,86 € TTC**
- Afin de pallier les coulées de boues, une digue a été créée côté nord du cimetière. Les allées ont été refaites et une borne fontaine a été posée. Un aménagement paysager sera encore réalisé autour de l'extension du cimetière : **17 065,20 € TTC**
- Création de rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite aux salles socioculturelle et omnisports et mise aux normes PMR des bâtiments communaux.
- Aménagement de l'aire de jeu rue des Hérons, hors pose sols souples : **20 743,80 € TTC**



COUVERTURE  
ZINGUERIE - ETANCHEITE

**GILLMANN**

67120 DACHSTEIN Tél. 03 88 38 07 76

## PROJETS 2018

### Ecole maternelle

Gros projet de l'année 2018, le chantier de l'école maternelle a démarré depuis le mois de septembre avec les travaux de terrassement. Mais avant, il a fallu condamner les accès au public, créer un passage pour les engins de chantier et sécuriser le cheminement des écoliers. Les travaux se sont poursuivis mi-septembre avec le forage des puits de renforcement des fondations. Les travaux de coulage des fondations ont eu lieu mi-novembre.



### Démolition de l'ancienne école maternelle

Dans la foulée de ce chantier, il sera procédé à la démolition d'une partie de l'ancienne école.

### Extension columbarium

Le columbarium est quasi complet, un projet d'agrandissement est envisagé dans sa partie Nord tout en augmentant significativement le nombre de places.



### Création d'un accès le long de la maison 7 rue de la Gare (anct Waldmeyer)

Par la suite, les chantiers devant s'emboîter "façon puzzle", un passage sera créé pour accéder à l'ancienne école maternelle par la rue de la Gare. Celui-ci longera le côté Nord de la propriété acquise par la commune et dont la maison sera transformée en appartements.



### Projet rue du Soleil

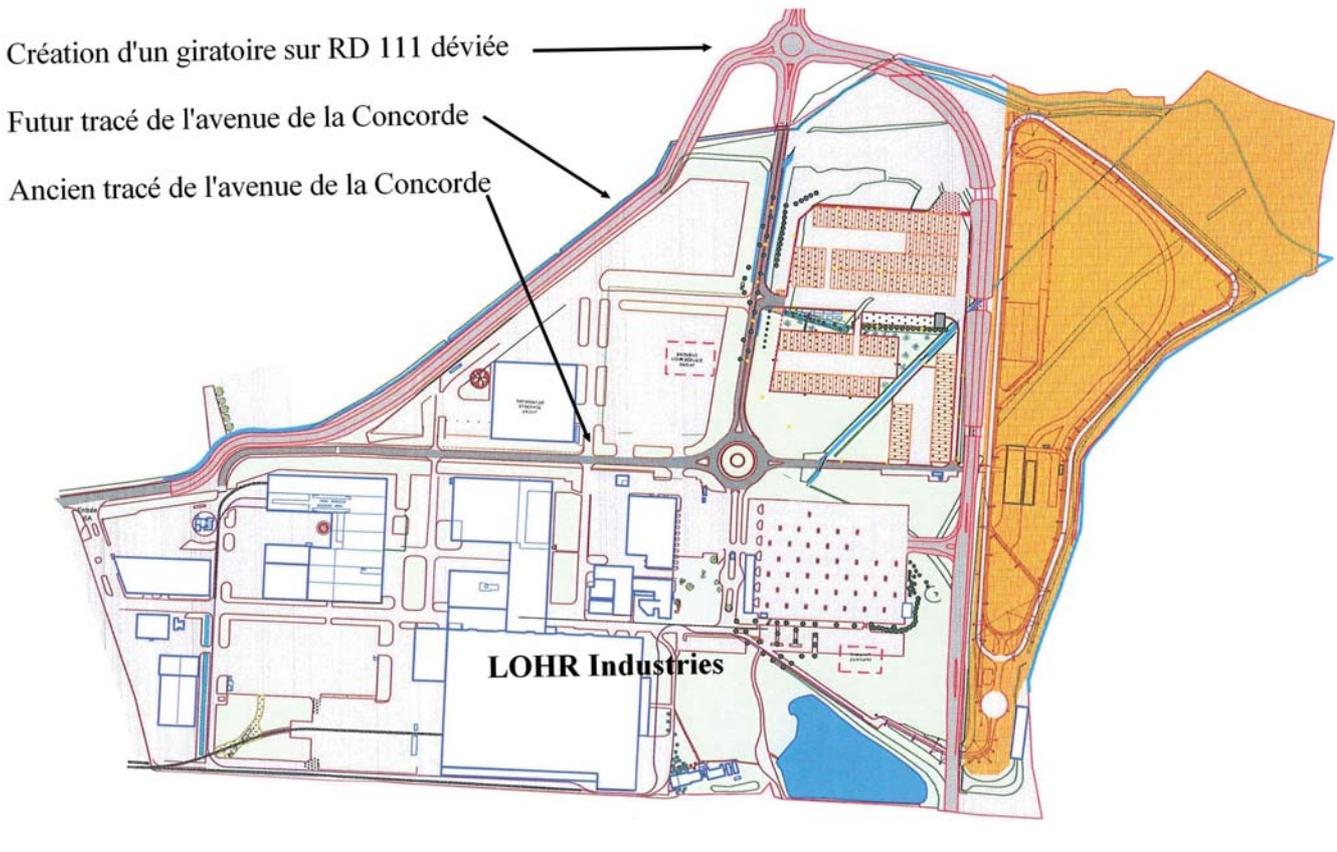
La propriété située 3 rue du Soleil a été acquise par la commune. Le conseil municipal mènera une réflexion sur la réalisation d'un projet immobilier qui devra garder le caractère typique du vieux village. Des rencontres avec des professionnels sont d'ores et déjà programmées.



**Dévoisement de l'avenue de la Concorde**

Parallèlement aux travaux de la déviation de la RD111 entre Duppigheim et Kolbsheim, dans la traversée du parc d'activité économique de la Bruche, d'importants travaux de déroisement de l'avenue de la Concorde vont être réalisés au début de l'année prochaine.

Cette opération doit permettre l'extension de Lohr Industrie, en plein développement économique, qui prévoit la construction de nouveaux bâtiments sur cette zone. L'intérêt est aussi d'assurer une circulation routière interne en supprimant les nombreuses traversées d'engins sur la voie publique. L'avenue de la Concorde rejoindra le giratoire qui sera créé sur la RD111.



**Création de WC publics**

La réflexion se poursuivra aussi sur le projet de création de WC publics.

**Passage rue des Merles/rue des Lièvres**

La commune a également acquis un emplacement réservé destiné à la création d'une voie piétonne et cycliste reliant la rue des Merles à la rue des Lièvres.



**Le lavoir, lieu d'expo public ?**

L'idée avait germé de créer un lieu d'exposition permanente sur le site de la nouvelle école maternelle. La réflexion se poursuit sur la pertinence du lieu idéal. Le Lavoir pourrait également accueillir un tel équipement. A suivre...



## PORTRAIT... en immersion dans l'humanitaire

A 21 ans Thibaut Espla est un jeune homme bien décidé à empoigner la vie. Son projet de vie est tourné vers l'altruisme, les valeurs de solidarité et particulièrement dans des actions humanitaires.

Enfant du village Thibaut effectue sa scolarité à l'école élémentaire d'Ernolsheim. Suivent les années collège à Duttlenheim, puis l'obtention du baccalauréat préparé au lycée Fustel de Coulanges. Il poursuit ses études avec un DUT dans la spécialité "Techniques de commercialisation", domaine dans lequel il n'accroche pas vraiment, mais une opportunité se présentera dans le cadre de ses études. Durant la 2<sup>ème</sup> année, les étudiants doivent effectuer une mission de niveau professionnel dans une ou des structures de leur choix. Choix qui reste personnel en fonction des affinités de chacun. Il opte donc pour un stage d'un an en équipe pour vivre une expérience humanitaire, écologique, plus en phase avec lui-même, s'ouvrir sur le monde et avoir un regard nouveau autre que celui de son quotidien.

C'est l'association de coopération internationale "LifeTime projects" basée à Strasbourg qui sera choisie pour concrétiser son projet. *"Rechercher des financements pour ces projets au travers d'actions solidaires, organiser des évènements et développer des projets, solliciter des participations diverses, c'est de l'énergie à déployer, mais c'est tellement passionnant"* lance-t-il avec un engouement certain.

Une fois passé ce cap, prêt pour le grand saut. Une première étape l'emmène en Bolivie durant 2 mois où il a travaillé dans un centre d'aide à l'enfance pour l'accompagnement et l'amélioration des conditions de vie des enfants.

De retour, avec une impression de n'être pas allé au bout de sa démarche, il continue en s'engageant



dans un service civique de 9 mois, acceptant de nouvelles missions et fort de son expérience, accompagnant d'autres jeunes dans des projets similaires. Il part également 1 mois à Atta, petit village Camerounais, soutenir un projet de création d'une coopérative de savons artisanaux permettant à des femmes d'acquérir une certaine autonomie et d'améliorer leur condition sociale. Thibaut et son équipe ont également passé une semaine sur un projet de ferme biologique en immersion totale, tant dans la culture anglaise que dans le quotidien fermier où il a développé ses connaissances de la permaculture qu'il souhaiterait mettre à profit en Bolivie sur le projet "Hogares Verdes" qui signifie Foyers verts, qui est un programme d'éducation à l'éco-citoyenneté.

Son service civique a pris fin en novembre, mais l'envie de découvrir d'autres cultures à travers le monde démangeait notre "globe-trotter" qui a décidé d'en faire le tour, en commençant par l'Amérique du Sud, Brésil, Bolivie bien sûr, etc.

Souhaitons-lui belle réussite dans ses projets futurs.

### EURO-SÉCURITÉ INCENDIE



17, rue du Canal  
67260 HERBITZHEIM  
Tél. 06 08 62 76 45  
Fax 03 88 00 51 89



#### AGENCE DE MOLSHEIM

13, route Industrielle de la Hardt  
67120 MOLSHEIM  
03.88.47.99.19

#### SECTEUR FEGERSEHEIM

4, rue de l'Industrie  
67640 FEGERSEHEIM  
03.88.59.04.88

## PORTRAIT... **Matthieu MARTIN** nageur multi médaillé

Engagés aux championnats de France de natation sport adapté qui se sont déroulés du 23 au 25 juin à Angoulême, Matthieu Martin, un jeune nageur d'Ernolsheim a remporté quelques médailles avec trois autres membres du Club Animations Sportives et Culturelles de Duttlenheim, (CASCAD).

Il a déjà fait parler de lui par le passé en remportant diverses compétitions, et continue sur sa lancée.

Portant haut les couleurs de son club, Matthieu devient triple champion de France en 200 m. crawl, 100 m. crawl/dos et 100 m. crawl et vice-champion de France en 50 m. crawl, dont 2 records de France en 100m crawl/dos et 100 m. crawl.



Des titres qui font autant le bonheur des accompagnateurs et de Thierry Feder, son entraîneur.

RESTAURANT  
*La Fontana*

*Bruno, Marine, Antonio*

*et toute l'équipe du restaurant*

*La Fontana*

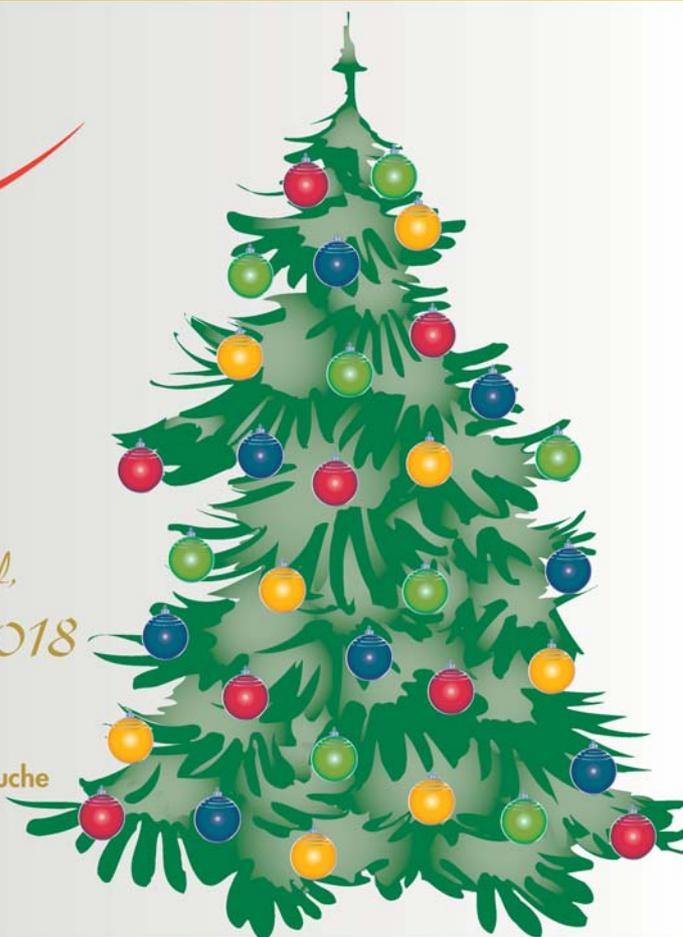
*vous souhaitent un Joyeux Noël,*

*une Bonne et Heureuse Année 2018*

34, rue de la Gare • 67120 Ernolsheim / Bruche

03 88 96 00 96

restaurant.lafontana@wanadoo.fr



## PÉRISCOLAIRE... il était une fois...

Cet article relate ce qu'est la vie, l'ambiance et les événements vécus par les enfants de la commune qui fréquentent l'Accueil de loisirs Périscolaire ALEF.

### • Le projet à l'année

Il était une fois... "Les explos d'Erno" : c'est sur cette idée que s'est construit le projet pédagogique pour l'année 2017/2018. Le projet a pour finalité de créer un conte et ainsi aider chacun à bien grandir en créant son monde.

Accompagnés par la mascotte Jimmy Vrac (explorateur dénué de tout sens), les enfants vont découvrir différentes émotions à travers plusieurs thèmes.

Cette année, un conseil des enfants a été créé : il permet aux enfants de CM1 et CM2 d'avoir un rôle



de la plus grande importance pour le périscolaire. En effet, les enfants ont la possibilité de soumettre leurs idées pour l'organisation des activités, proposer les thèmes et organiser leurs propres grands jeux !

### • Différents thèmes chaque mois



Au cours du mois de septembre, les animations ont été axées sur le thème de la ferme : rencontre avec tous les animaux et personnages, finalisé par un grand jeu et une visite à la ferme de la Ganzau.

Le mois d'octobre a été marqué par différents thèmes. De la préhistoire à nos jours, les époques n'ont plus de secret pour les enfants.

### • Les actions menées

En parallèle, l'équipe pédagogique mène différentes actions : Tel que la lutte contre le gaspillage alimentaire. Une première action a été effectuée fin septembre. La fondation GoodPlanet est venue animer la pause déjeuner des enfants. Au programme, diverses acti-



vités : reconnaître les fruits et légumes à travers les sens, apprendre à en connaître la saisonnalité, enfin des jeux ludiques pour savoir quels sont les aliments les plus gaspillés et faire la chasse au "gaspil".

Cette journée s'est terminée par une première pesée des restes alimentaires. Verdict ? 4,6 kg pour 52 enfants, c'est un chiffre encourageant car la moyenne nationale pour un plateau repas s'élève à 150 grammes par personne, soit environ 7,8 kg pour 52 enfants.

Une deuxième action s'est déroulée du 20 au 24 novembre, dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets. La pesée des restes a été effectuée de manière quotidienne par les enfants, qui ont été très sensibles au gaspillage et qui veillent désormais à ne plus avoir les yeux plus grands que le ventre !

### • La fête de Noël

Le prochain événement de l'année est prévu la semaine du 18 au 22 décembre. Tout au long de la semaine, de 17h à 18h 30, aura lieu une vente de bricolages et de bredele fabriqués par les enfants. Les bénéfices seront reversés à l'association d'Ernolsheim « l'Arche de Noé »

Sabrina DILLENSEGER, directrice

**Le jardin de Juliette**  
fleuriste



**HORAIRES**  
du Mardi au Samedi  
9h00 - 12h30  
15h00 - 19h00  
Dimanche 10h00 - 12h30

**20, rue Principale  
67120 Ernolsheim/Bruche  
Tél. 03 88 96 02 83**

### Les bonnes habitudes en cas d'absence :

Lorsque vous quittez votre habitation n'apposez pas de mot d'absence sur votre porte, ne donnez pas l'information sur les réseaux sociaux, ne laissez pas de message sur votre répondeur pouvant faire penser que vous êtes absent longtemps de votre domicile.

En cas de départ en vacances prévenez vos proches voisins dans la mesure où vous avez confiance en eux.

En cas d'absence prolongée, faites ouvrir et fermer les volets de votre maison par une personne de confiance, faites retirer le courrier de la boîte aux lettres et activez l'éclairage de manière aléatoire avec un système de minuterie respectant les normes de sécurité.

Dans le cadre de "l'Opération Tranquillité Vacances" (OTV), signalez votre absence à la gendarmerie locale.

Déposez vos objets de grande valeur dans un coffre. Dissimulez les biens attrayants et facilement transportables.



### Protéger son habitation :

Une propriété clôturée et équipée d'un portail fermé à clé la nuit ou en votre absence constituera un premier obstacle contre l'intrusion.

Équipez les abords extérieurs de votre habitation d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement.

Vos portes donnant accès à l'habitation doivent offrir une bonne résistance contre l'effraction (serrure 3 points, système anti-dégondage...). Les autres ouvertures ne doivent pas être négligées (barre de renfort intérieure pour les volets ou pose de barreaux correctement scellés aux fenêtres sans volet...).

Si vous optez pour une protection électronique, faites en sorte qu'elle détecte le plus tôt possible une intrusion et que l'information vous soit communiquée de manière fiable et rapide. (alerte sur téléphone portable ou via un télésurveilleur). Vous pouvez compléter votre dispositif par un système vidéo.



### Si vous êtes victime :

Ne touchez à rien et avisez le plus rapidement possible la gendarmerie ou la police, même s'il s'agit d'une tentative de cambriolage.

La participation active à la lutte contre le cambriolage est à la portée de tous. L'application des mesures simples énoncées, vous permet de contribuer à la diminution du risque de cambriolage de votre habitation.

Testez le niveau de protection de votre habitation  
En savoir plus sur : <http://www.referentsurete.com>



### Des solutions innovantes pour vos besoins de transport et de mobilité.

Depuis plus de 50 ans, le groupe **Lohr** est un spécialiste mondial dans la conception, fabrication et commercialisation de systèmes de transport.

#### AUTOMOTIVE



#### RAILWAY SYSTEM



#### NEW MOBILITIES



© LOHR / PCS STRASBOURG 42131368 - 09/2016

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A 20 ANS

**"Un territoire, des Hommes : une ambition partagée"**

**Le premier Livre sur notre Communauté de Communes.**

Voilà 20 ans que la Communauté de Communes a vu le jour...

L'heure était venue de réaliser un ouvrage retraçant la naissance, l'histoire et le développement de cette structure intercommunale.

Ce livre expose comment notre communauté de communes est devenue une entité indispensable à la vie de notre territoire.

Au fil des pages, vous découvrirez les tous premiers pas de la création de la communauté, ses débuts difficiles mais ambitieux, avec déjà, l'envie de construire ensemble.

Un territoire qui a vu se réunir d'abord 10 communes pour finalement en rassembler 18 et compter aujourd'hui plus de 40 000 habitants.

Deux décennies durant lesquelles la communauté de Communes s'est renforcée, parallèlement à sa croissance géographique, en adoptant année après année de nouvelles compétences.

Son action autour des piscines, du développement économique et touristique, de l'aménagement des rivières, de la gestion de l'eau et de l'assainissement, en passant par la création d'un réseau de pistes cyclables, d'un système d'informations géographique, mais aussi d'un Relais d'Assistants Maternelles, aura contribué à améliorer le quotidien de nos concitoyens.

*« Il est primordial d'œuvrer ensemble, de façon pragmatique. L'avenir de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig sera fait de tous ces enjeux, ces projets, au service des citoyens. » (Extrait ouvrage)*

Ainsi, le livre aborde les actions emblématiques de notre structure intercommunale durant ces 20 dernières années et les réalisations qui ont permis à notre territoire d'avancer et de prospérer.

En réponse aux besoins environnementaux, économiques et sociétaux du secteur, *« La Communauté de Communes a pour objet de rendre la vie plus agréable à tous les concitoyens, de contribuer à l'équipement du territoire et de souligner le vivre-ensemble... »*

Les 18 villes et villages qui forment la structure font chacune l'objet d'une présentation qui se veut égale, afin de valoriser l'esprit d'équité entre toutes les communes dont est empreint la Communauté.

Les nombreuses richesses et activités qui font la réalité de notre territoire et sur lesquelles s'appuie notre collectivité sont également détaillées à travers une série de thèmes :

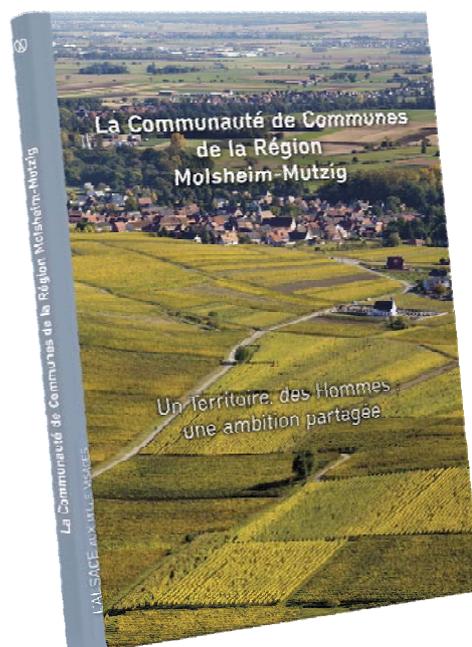
- Le vignoble, l'agriculture, la forêt, l'industrie, les services, l'armée, l'éducation, le sport, les loisirs et la culture, le domaine sanitaire et social, la gastronomie et l'art de vivre.

Enfin, plusieurs pages sont dédiées au patrimoine naturel et historique de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig. Elles retracent un bref historique des monuments et ouvrages de la région, connus ou moins connus, permettant ainsi d'en apprendre un peu plus sur les trésors que nous offre notre territoire.

L'ouvrage raconte à la fois l'histoire de la collectivité intercommunale, jette un regard sur les actions phares de celle-ci, mais permet aussi d'appréhender quelques aspects de cette réalité qu'est, aujourd'hui, la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, notre maison commune, notre espace de vie.

**La création de la Communauté de Communes a marqué la région.**

**Son histoire mérite d'être connue autant par nos concitoyens, que par nos partenaires extérieurs.**



**• Points de ventes dans les établissements publics tels que :**

- Les Mairies des 18 communes
- L'Office de Tourisme de la Région de Molsheim-Mutzig
- La Communauté de Communes

**• Couverture cartonnée**

**• 144 pages couleur**

**• Format 21 X 29.7 cm**

**Prix : 25 €** (le paiement devra s'effectuer uniquement par chèque)

Afin de maintenir le lien entre les enfants de la maternelle et ceux de l'élémentaire, nos élèves de CM1 et CM2 ont lu aux plus petits des histoires de Noël et de Printemps. C'est un moment que les enfants apprécient beaucoup, et les enseignants aussi (ne serait-ce que de voir un de leur élève venir dire "mais le petit ne m'écoute pas, il fait ce qu'il veut...")

La partie musicale fait toujours partie intégrante de l'école puisque nous avons participé à une rencontre chantante entre les élèves de l'élémentaire de Duppigheim et les écoles d'Ernolsheim. Nous prenons d'ailleurs soin d'y inclure une ou deux strophes en allemand. De la même manière, la chorale (constituée de 40 enfants volontaires, du CP au CM2) a présenté son concert annuel et cette fois-ci, accompagné d'une harpiste, Maud BOLLEZ. C'était un très beau concert. Merci à la commune de nous avoir permis d'associer Abdel et Frédéric à la sono et à la lumière.

Enfin, nous avons fini l'année scolaire avec notre kermesse rituelle, moment convivial qui nous permet de toujours terminer l'année de manière sympathique.

Le 13 juillet, devant le monument aux morts, 2 élèves volontaires du CM2 ont lu un texte commémoratif.

Les correspondants allemands sont venus nous rendre visite et nous avons assisté à un moment théâtral bilingue par la troupe Totem : M. Wolf et Mme Katz. Les 2 langues allemande et française y ont trouvé leur place et chaque enfant, quelle que soit sa langue d'origine a réussi à suivre ce spectacle amusant.

Bien entendu, la sécurité reste une priorité de l'école et dans ce cadre, les CM2 ont fait un parcours à vélo précédé des ateliers d'habileté à vélo en partenariat avec la brigade mobile de Molsheim.

A cette occasion, la commune a décidé de remettre un gilet jaune à chaque enfant. Les années suivantes, un gilet sera remis à chaque élève arrivant en CP.

Sécurité et sport vont souvent de pair, et afin de mettre en pratique ce parcours à vélo, les enfants ont aussi participé au petit tour à vélo organisé dans les alentours d'Ernolsheim jusqu'à l'ancienne gare de Soultz les Bains.

Bien évidemment, l'année a aussi été rythmée par des activités sportives, comme une rencontre de Badminton à Dachstein. Toute l'école s'est adonnée aux joies de l'athlétisme le jour de "l'école la plus sportive". Il y a aussi eu une rencontre de Frisbee et Ultimate organisée par notre école.

Les enfants ont bénéficié de séances de handball organisées en partenariat avec les associations sportives avoisinantes.



Nous avons aussi participé au cross organisé par l'école d'Altorf et un de nos élèves de CM2, Tom GOMES, a fini 3<sup>e</sup> sur le podium.

La classe de Mme HERRMANN et M. RHIM, ainsi que la classe de M. MERTZ, ont participé à

une sortie raquettes au champ du feu : toute la journée s'est passée dans des conditions idéales d'enneigement et d'ensoleillement ce qui a fait de cette sortie une très belle journée.



Ces 2 classes sont d'ailleurs en train d'organiser une classe de neige dans les Alpes pour le mois de février 2018

Enfin, nous avons aussi réorganisé un petit déjeuner à l'école, afin que les enfants voient tout ce qu'on peut manger à cette occasion.

Depuis septembre 2017, il y a 92 élèves dont la répartition se fait de la manière suivante :

Madame MERTZ (CP/CE1 de 24 élèves)	Monsieur MERTZ (CM1 de 22 élèves)
Madame CHAZAL (CE1/CE2 de 25 élèves)	Monsieur RHIM (CM2 de 21 élèves)

Madame HERRMANN remplace toujours M. RHIM les lundis pour qu'il assure ses fonctions de directeur. Les parents ont élu leurs représentants au Conseil d'Ecole. Ce comité des parents est composé de Mmes KIM, KCHAOU-MAHOU, MULLER, ROETHER et ZIMMERMANN, et MM CLEMENT, SCHAEFFER et TREIBER.

Bruno RHIM, directeur

### AVIS AUX PARENTS

Les CM1/CM2 partent en classe de neige en février 2018. Si vous disposez d'habits de ski (pantalons, combinaison, anorak, gants, masques,...) que vous êtes disposés à prêter ou à donner, merci de vous adresser à M. MERTZ.

## ÉCOLE MATERNELLE... une année à tire d'ailes !

En cette rentrée 2017, l'école voit ses effectifs augmenter. Les 59 élèves se répartissent comme suit: 30 enfants chez Sandrine Hummel, assistée d'Elisabeth Lieb (ATSEM) ; 29 élèves chez Christelle Polette, aidée de Sophie Dangler (ATSEM). Les deux classes comportent les trois niveaux: petits/moyens et grands.

Les parents élus sont: Sylvia SEMERCI et Emeline CARVALHO, titulaires ; Floris HUMBERT-VINCENT et Edwige HELMER (suppléantes).

L'année scolaire 2016-2017 était placée sous le signe des oiseaux. Pas n'importe lesquels: les oiseaux locaux !



Pour commencer l'année, nous sommes allés à la ferme de Ganzau à Strasbourg. Les enfants se sont ainsi familiarisés avec les animaux de la ferme et nous avons observé les oiseaux aux alentours.

Lors des fêtes de fin d'année, l'association Soleil d'Automne nous a proposé de confectionner les "bredele" avec les moyens et les grands de l'école.

Les biscuits ont été vendus sur le stand que tenaient des parents de l'école maternelle au marché de l'Avent de la commune. Un grand merci à l'association, sa présidente et sa chaleureuse équipe ainsi qu'aux parents bénévoles (ils se reconnaîtront) !



La sortie au Naturoparc d'Hunawihir a permis aux enfants de découvrir la vie de certains oiseaux Et c'est sur ce thème que les élèves ont présenté leur exposition annuelle à leurs parents et aux élèves de l'école élémentaire. Nous avons d'ailleurs pu rencontrer une vraie artiste: Florencia Escalante



A la fête de l'école, les élèves ont présenté un spectacle sur les oiseaux puis se sont amusés aux différents stands de jeux. Ils se sont aussi régalez de tartes flambées, confectionnées par des parents bénévoles, motivés et efficaces !

La sortie à la Bleiche a initié les enfants à l'équitation. Tous sont revenus enchantés de leur immersion dans le monde du cheval. Ce fut aussi l'occasion d'admirer nombre d'hirondelles et de moineaux.

Tout au long de l'année, nous avons accueilli les élèves de l'école élémentaire pour des lectures. Le principe est simple: les "grands" viennent lire des histoires à tous les enfants de l'école maternelle. En récompense, le goûter ! Autre grand moment d'échange: les rencontres chantantes qui voient se mêler les moyens et les grands avec les élémentaires d'Ernolsheim et ceux de Dachstein.

Encore une belle année qui vient de s'écouler ! Et la suivante qui commence... Un grand merci à tous les parents de l'école pour leur réelle implication et plus particulièrement à certains d'entre eux qui sauront se reconnaître !

Christelle POLETTE, directrice

En 2017, Réseau GDS devient R-GDS



© WORMMANN & BERNHART Photographie - 12908 L'énergie est notre avenir, économisons-la!

# Bienvenue dans un nouvel



Dans un monde qui change, il est bon de pouvoir compter sur un partenaire qui connaît les enjeux et qui s'engage pour l'avenir du territoire. À Strasbourg et dans 115 communes du Bas-Rhin, Réseau GDS agit au quotidien pour acheminer le gaz naturel en toute sécurité, promouvoir la sobriété énergétique, développer les énergies renouvelables. Pour relever les défis de l'énergie de demain et pour toujours mieux vous servir, notre entreprise se réinvente, investit, se transforme.

**Aujourd'hui, Réseau GDS devient R-GDS : plus qu'une nouvelle image, la signature de notre engagement.**

***R-GDS, le nouvel R d'énergie***

**R-GDS** | Réseaux  
Gaz naturel  
Strasbourg

## A.G.Y.

Un nouveau nom à Ernolsheim :

### Association Générations Yoga

Parce que le yoga s'adresse à tous quels que soient l'âge et la condition physique



### QU'EST CE QUE LE YOGA ?

L'origine du mot yoga vient du sanscrit et signifie unicité, c'est à dire union du corps et de l'esprit. Cette discipline indienne ancienne est basée sur la pratique de postures (asanas) et des exercices de respiration (prana).

Comment est constitué un cours ? Par un enchaînement de postures debout, assises et au sol, qui permettent de travailler les diverses parties de son corps de manière symétrique et se termine par de la relaxation.

### QUELS EN SONT LES EFFETS ?

Le yoga permet de préserver sa santé, aide à se concentrer, favorise l'ouverture à soi et aux autres. Retrouver tonus et calme, pour les personnes fatiguées, anxieuses ou stressées. Pour les sportifs, il aide à la préparation du corps (stabilité mentale et confiance en soi) à partir d'étirements du corps tout entier.

**LA SPÉCIFICITÉ DU YOGA IYENGAR** est l'intensité et le travail avec des matériaux : briques, sangles, couvertures, chaises...

### LES ÉNERGIES DES 4 SAISONS

L'être subit comme les plantes, l'influence des saisons. Ces variations saisonnières vont colorer de manière très riche notre attention à la vie et aux uns aux autres.

Pendant le cours, on s'étire, on respire, on s'applique; pour prendre le temps de papoter et faire plus ample connaissance, nous nous retrouvons toutes les 4 saisons après le cours; convivialité assurée !



### AUTRE TEMPS FORT DE L'ANNÉE : LE STAGE.

Il permet de travailler sur plusieurs heures en douceur.

Le 11 novembre 2017 et le 21 avril 2018 pour les élèves ayant 6 mois de pratique



Les cours ont lieu à la salle socio-culturelle le mercredi de 12h30 à 13h30 et de 18h30 à 20h00. Laissez-vous tenter par une séance découverte !

Catherine Jacquot, présidente

Contact enseignante :

Nathalie Ehlig 06 11 98 57 38

[n.ehlig@alacampagne.fr](mailto:n.ehlig@alacampagne.fr)



AGY association générations yoga

## ALSACE GEO THERMIE

Aqua- Géo- Aéro- thermie

Fabricant et installateur de pompes à chaleur :

- Pour les maisons neuves avec du plancher chauffant
- Pour l'existant avec des radiateurs
- Possibilité de chauffer les piscines et de rafraîchir

7 rue Guynemer, ZA Activeum, 67120 ALTORF  
entre Duttlenheim et Ernolsheim

03 88 48 64 64 [eh@alsacegeothermie.com](mailto:eh@alsacegeothermie.com)

[www.alsacegeothermie.com](http://www.alsacegeothermie.com)



### Entreprise de Peinture

- Pose de revêtements de sols
- Parquet stratifié
- Papier peint
- Revêtement muraux
- Ravalement de façade

Tél. 03 88 09 25 98  
Port. 06 16 99 28 25  
E-mail : [lbcolors@sfr.fr](mailto:lbcolors@sfr.fr)

1, rue du Grüenthal - 67110 WINDSTEIN

## AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS... une continuité

Faisant un pied de nez à l'article de l'année dernière évoquant la parité homme/femme, Olivier, membre des sapeurs-pompiers et première cuvée des JSP d'Ernolsheim a eu le plaisir de voir agrandir son foyer avec la venue de 2 petites filles : Manon et Léna ! Toutes nos félicitations aux parents et au grand frère Léo. Nous pouvons tranquillement prendre notre retraite.

L'amicale des sapeurs-pompiers se compose des personnels actifs de la section mais aussi des « anciens » ou « VSP », qui sont chez nous André et Gérard, et des anciens actifs qui ont effectués au minimum 5 ans d'activité et qui souhaitent continuer dans l'amicale. C'est le cas de Mélanie.

Cela fait suite à la modification des statuts, afin que les membres puissent continuer à participer à l'amicale. Auparavant, un pompier arrêtant sa carrière d'actif était automatiquement exclu de l'amicale.

A ce jour, nous sommes 16 membres sans compter les conjoints de chacun(e).

Merci à eux pour leur investissement et les coups de mains qu'ils fournissent tout au long de l'année.

Début d'année, le wet's owe commence à prendre ses habitudes et habitués. Nos 5 larrons ne s'arrêtent plus de nous faire rire et ils n'hésitent pas à faire des kilomètres pour ça.

Le marché aux puces a tenu place au complexe sportif. Une partie des exposants se trouvait sur le nouveau parking devant la salle socio-culturelle et une autre partie derrière la salle omnisport avec un lien entre les deux le long de cette même salle. L'édition 2018 devrait avoir lieu le 3 juin toujours au même endroit.



Pour les festivités du 13 juillet, l'ambiance était au rendez-vous : musique, danse, tartes flambées, du monde à la retraite aux flambeaux et un spectacle pyrotechnique qui a surpassé celui de l'année dernière ! Notre technicien, Maxime, ne manque pas d'idées pour nous surprendre ! A la rentrée, l'amicale a participé au concours de pêche. Les truites pêchées ce jour-là ont été mangées lors d'une soirée conviviale courant novembre. Merci à Cédric pour la préparation du repas !

En septembre, l'amicale a organisé une sortie canoë sur le Brunnwasser. Une fois les explications données par l'instructeur et les équipages composés : embarquement pour 4h sur l'eau !

Après la mise à l'eau quelque peu chaotique pour certains et un retournement de canoë plus tard pour d'autres, nous naviguions sur ce cours d'eau phréatique alimenté par le Rhin. Il s'écoule jusqu'à Gerstheim en passant par Daubensand. C'est une splendide réserve naturelle. En effet, de nombreuses espèces profitent des cariçaias (parcelles de carex, des plantes typiques des zones humides) et des touradons (mottes de carex) pour y abriter leur nids. Durant la belle saison, qui correspond à la période de reproduction des oiseaux, la fréquentation du Brunnwasser (et d'autres cours d'eau alsaciens) par des embarcations (canoés, kayaks, barques...) peut être très perturbante pour les oiseaux et mettre en danger le succès de la nidification, voire des jeunes. C'est pour cela que des aménagements spécifiques ont été réalisés le long du cours d'eau comme des bois flottants, panneaux, barrières en bois,...

En ce début du mois de novembre, vous avez eu l'occasion de nous voir pour vous proposer nos calendriers. Soyez vivement remerciés pour votre accueil ainsi que pour votre soutien tout au long de l'année.



Pour l'année 2018, vous pouvez déjà noter sur le calendrier que le "wetz owe" aura lieu le 24 février.

D'autre part l'amicale organise le samedi 13 janvier une flambée de sapins. Les bénéfices de cette soirée seront reversés à l'association «une étoile pour Inès». Les sapins seront à déposer avant 11h devant le domicile, en échange vous recevrez un bon pour un vin chaud. La soirée se déroulera à la salle socioculturelle où vous pourrez déguster : tartes flambées, vin chaud, galettes,... avec bien sûr, la mise à feu du bucher de sapins aux alentours de 21h. Nous vous attendons nombreux pour soutenir cette noble association.

Au nom de l'Amicale, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et au plaisir de vous revoir l'année prochaine.

La Présidente, Solène HOEHN

## A.P.O.B. – Association des Pratiques Orientales de la Bruche

### TAICHI CHUAN PRATIQUE de BONNE SANTÉ

"Vous ressourcer en cultivant santé, équilibre et énergie, à Erolsheim"

Depuis 2008, l'APOB propose des cours d'initiation et de perfectionnement de disciplines issues des traditions anciennes d'Inde et de Chine.

Ils s'adressent à tous, quels que soient l'âge et la condition physique.

Les séances se déroulent dans une ambiance conviviale, détendue et attentive et sont une ressource simple, qui s'adapte naturellement aux exigences et aux contraintes du monde contemporain.

Elles permettent un accompagnement précieux à chaque âge de la vie et améliorent, l'équilibre, la souplesse, la coordination, l'agilité et la spontanéité du corps et de l'esprit.

**Le Taichi chuan** est un art du mouvement et un art martial pour se ressourcer, se restaurer, se faire plaisir dans le respect de la personne. C'est aussi une discipline du corps et de l'esprit reconnues pour ses effets sur la concentration, l'équilibre, le bien être, la santé, la régulation du stress et des émotions.

**La pratique** consiste en des mouvements lents et harmonieux et la succession de gestes précis portés par une respiration douce et profonde exécutés seul ou en groupe, dans l'environnement quotidien comme en plein air.

Des échanges ludiques à deux, s'appuyant sur l'écoute et l'attention de l'autre sont proposés pour mieux en comprendre les principes.



**Ses principes** se retrouvent dans la vie quotidienne et contribuent à structurer et fortifier le corps, apaiser l'esprit et développer la confiance en soi. Ils favorisent l'harmonie du corps, du cœur et de l'esprit et contribuent au rapport à soi-même, à l'autre et à un équilibre entre la personne et ses activités sociales et professionnelles. L'accent mis sur la conscience du geste a une action profonde sur le corps et les fonctions physiologiques, psychiques et émotionnelles.

Au-delà du simple exercice physique, il peut ouvrir aux dimensions intérieures de chacun.

### TAICHI CHUAN – NEI GONG

Christian BERNAPEL – diplômé d'état :  
cbernapel@orange.fr - tél: 06 08 94 33 46  
Séances à l'Espace du lavoir,  
près du canal de la Bruche  
- **Lundi de 19h à 20h 30** :  
Taichi chuan - Neigong - épée et éventail.



L'association des Donneurs de Sang Bénévoles d'Ernolsheim-Bruche a eu le plaisir d'accueillir un nombre presque constant de donneurs réguliers lors des cinq collectes. Au cours de la période de décembre 2016 à septembre 2017, le nombre de donneurs a légèrement baissé (285 contre 295 - soit 10 de moins) mais le nombre de donneurs prélevés est resté presque constant (263 contre 266 - soit 3 de moins).

Collectes	Donneurs présents	Donneurs prélevés	Premiers dons
Décembre 2016	64	58	8
Février 2017	57	53	0
Avril 2017	57	55	2
Juillet 2017	56	52	3
Septembre 2017	51	45	1
Totaux	285	263	14

Ces collectes fonctionnent grâce à plusieurs entités :

- en premier, vous les donneurs bénévoles ;
- la mairie d'Ernolsheim-Bruche qui met gracieusement à disposition les locaux, la cuisine et la vaisselle.
- l'équipe de l'EFS qui assure aux donneurs bénévoles une qualité, un suivi, une sécurité totale de la collecte suivant les critères et les règles nationales (la collecte est totalement anonyme).

L'association créée le 20 Octobre 1997 a réalisé sa **centième collecte** en septembre ; le **6000<sup>e</sup> donneur** s'est présenté lors de la collecte du 13 décembre 2017.

Ces précisions pour dire que la grande majorité des membres du comité sont actifs et présents depuis le début et par voie de conséquence ils ont 20 ans de plus!...



Lors de la prochaine Assemblée Générale de l'association certains membres, dont je fais partie, ne demanderont pas le renouvellement de leur mandat au sein du comité.

Nous faisons appel aux bénévoles car après vingt ans de bénévolat, 100 collectes, 6000 dons, le comité a décidé de se retirer et n'assurera plus la collation lors des collectes en 2018.

**Si vous êtes motivés pour prendre la relève,**

**Nous vous invitons à contacter :**

Jean-Claude NICOL 07 82 54 14 08

Bernard EGLIN 03 88 96 53 26

ou la mairie 03 88 96 00 67

Comme l'année dernière, je profite de cet article dans la revue municipale, pour remercier tous les donneurs qui assurent, par leur présence, la réussite de ces collectes.

Enfin, le comité salue et encourage les quatorze nouveaux donneurs à persévérer.

Bernard EGLIN, président



Parc d'Activités du Ried  
ZI HOERDT  
1 rue Lavoisier  
67 720 HOERDT  
Tél. : 03.90.20.86.86 – Fax : 03.90.20.86.87  
L'expertise professionnelle  
Hygiène, Désinfection et Usage Unique.

Site Internet : [www.adelya.net](http://www.adelya.net)  
Email : [alsapro@adelya.net](mailto:alsapro@adelya.net)

## ERNO'BAD

Le club ERNO BAD entame cette année sa sixième saison de pratique du Badminton en loisir dans la salle omnisports du centre village.

Cette année nous comptons à nouveau 2 sections :

- Adultes et ados le mardi soir de 19H à 22H
- Jeunes (encadrés) le mercredi de 18H à 19H30.

La rentrée a été marquée par un grand renouveau de l'équipe encadrant les jeunes, une forte dynamique d'animation ainsi que d'une communication active sur notre page Facebook :

### Erno'bad Ernolsheim.



4 J'aime

### Développer chez les jeunes

La section "jeunes" est au complet pour cette saison, nous sommes toujours affiliés à la fédération française de Badminton en loisir, et nous allons poursuivre notre développement pour les jeunes joueurs avec la remise d'un carnet de compétences et le passage de niveaux pour valoriser les acquis.

Chez les adultes nous avons eu de nouvelles inscriptions ainsi que des renouvellements d'inscriptions.

Nous avons également eu le plaisir de voir revenir d'anciens membres qui avaient interrompu la pratique de leur sport favori, mais qui n'ont pas pu résister!

Le succès de la participation à notre atelier d'animation à la fête du village avec des raquettes et volants géants fut la démonstration même de convivialité de notre discipline



Alors n'hésitez pas à venir et tenter l'expérience, notre porte vous est grande ouverte tous les mardis soir.

### Sportivement, le comité





# ROHMER

Agencement & Menuiserie

**67360 DURRENBACH - Tél. : 03 88 90 22 40**




L'association Familles Rurales reste toujours active dans notre commune avec les différentes activités qu'elle propose pour petits et grands.

Pour 2017, nous avons continué sur notre lancée avec les mêmes activités que l'année précédente (patchwork, éveil au corps, zumba enfant, zumba adulte, step adulte, informatique, belote, marché de puériculture), tout en essayant de les améliorer.

Nous travaillons toujours avec le soutien de la Fédération Départementale Familles Rurales d'Alsace et de la Caisse d'Allocations Familiales ce qui nous permet le développement de toutes nos différentes activités. Nous fonctionnons toujours sous l'égide de l'EVS (Espace de Vie Sociale),

Durant l'année qui vient de s'écouler, nous avons proposé un carnaval pour les enfants qui a toujours beaucoup de succès. Au printemps et à l'automne, nous avons organisé les marchés de puériculture qui attirent, en général, beaucoup de parents à la recherche d'articles d'occasion. Deux concours de belote ont aussi eu lieu en avril et en octobre où de nombreux adeptes des cartes sont présents (fer eins klopfe).

Nous avons également proposé aux familles, diverses rencontres sur la parentalité ainsi que plusieurs ateliers cuisine "Cook en Cœur" assurés par le réseau Cardio-Prévention d'Obésité d'Alsace.

Quelques nouveautés ont fait leur apparition depuis la rentrée de septembre. Nous avons débuté une



## FAMILLES RURALES

nouvelle activité que nous avons baptisée "les ateliers créatifs". Cette animation qui se déroule une fois par mois le mercredi après-midi, permet aux enfants de faire des bricolages divers dans une ambiance récréative (attrape-rêves, collage de serviettes, porte-clés en feutrine, décorations de Noël...).

Nous avons également mis en place des séances de sophrologie qui ont lieu deux mercredis par mois à partir de 19h30.



Cette année, les membres du comité ont décidé de faire une bonne action en reversant les bénéfices de la bourse puériculture du mois d'avril à l'association "Une Etoile pour Inès". Une tombola avait également été organisée au profit de cette petite fille afin de participer à son bien-être.



Si vous désirez de plus amples renseignements sur nos activités,

**Vous pouvez contacter Familles Rurales :**

☎ 03 88 96 56 23

✉ [famillesruralesernolsheim@gmail.com](mailto:famillesruralesernolsheim@gmail.com)

Familles Rurales Ernolsheim sur Bruche

## FLEURS ET FRUITS

Notre association est l'une des premières à organiser et présenter son exposition fruitière le 10 septembre 2017. En 2016, l'inauguration et l'ouverture du verger école à Ergersheim a remplacé l'exposition habituelle.

L'exposition fruitière de cette année fut à nouveau une réussite. Les remerciements vont aux membres qui ont su présenter des fruits et légumes de belle qualité.

La journée fut agrémentée par un déjeuner avec une bonne participation de nos membres et des gens du village.

Samedi soir lors de l'inauguration, 3 de nos membres ont été honorés :

MEYER Gilbert - médaille argent  
KELHETTER Roland - médaille or  
ABLER Alfred – médaille grand or

Le lendemain, au courant de la journée, les écoles maternelle et primaire ont pu admirer les fruits et légumes de toutes les couleurs.



L'année 2017 n'a pas été une bonne année. Dans la nuit du 20 avril, le thermomètre est descendu jusqu'à -9° : le gel a brûlé les fleurs et la tige qui les fixe à l'arbre.

Au moment de la cueillette, certains fruits avaient des marques prononcées de gel. Des petites pommes n'ont pas évolué car les cellules ont été bloquées suite au froid nocturne et sont restées telles quelles. Espérons que 2018 sera une année propice aux vergers et jardins.

Ne nous endormons pas sur nos lauriers car la période hivernale est aussi la période de taille de nos arbres pour les préparer au réveil de la végétation au printemps !

L'association se tient à votre disposition pour toutes questions sur le sujet arboricole.

Le Comité et moi-même, vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne Année 2018

Claude BENTZ, président



VINS FINS ET CRÉMANT D'ALSACE

Maxime  
BRAND

44, rue Principale  
67120 ERGERSHEIM  
Tél : 03 88 38 18 87

maxime.brand@numericable.fr – www.vins-maximebrand.com



## TENNIS-CLUB... le TCE monte au filet !

La saison qui démarre sera incontestablement bonne pour le TCE, qui continue son ascension.

La rentrée du club est intervenue à la fin du mois de septembre et le moins que l'on puisse dire est que la dynamique semble enclenchée.

En effet, malgré le départ de certains jeunes dû à la réforme des rythmes scolaires, le club parvient à maintenir ses effectifs jeunes (27 inscrits à l'école de tennis) et parvient même à augmenter l'effectif total qui passe de 37 en 2016 à 40 en 2017.

Cette hausse des effectifs chez les adultes nous a même permis de proposer un nouveau créneau le jeudi soir de 20h à 21h30.

De plus, du côté des projets, les bonnes nouvelles s'accumulent !

Après quelques faux rebonds et une longue attente, nous avons maintenant la certitude qu'une réfection des terrains extérieurs est à l'étude. Nous espérons à l'avenir pouvoir disputer les championnats à armes égales avec nos adversaires et dans des conditions de jeu plus sereines. Cette réfection est un investissement nécessaire pour le développement du club.

Elle permettra d'éviter le départ des jeunes vers d'autres clubs voisins mieux équipés.

Cependant, la nécessité du remplacement des terrains extérieurs ne nous fait pas oublier que nombreux sont les adultes qui ont exprimé leur souhait de pouvoir jouer sur des terrains couverts.

D'une part, la salle multisports, du fait de ses nombreuses lignes au sol, ne nous permet pas d'accueillir des compétitions et, d'autre part, les adultes ne peuvent pas se retrouver pour jouer en-dehors des créneaux horaires de l'école de tennis pendant la saison hivernale. Nous espérons pouvoir compter sur le soutien de la municipalité afin de pouvoir rapidement vous proposer de meilleures conditions de jeu.

Enfin, nous nous réjouissons de la mise en place d'un comité des jeunes qui réfléchit à la manière d'associer la jeunesse du club aux projets du village et notamment la participation aux activités de nettoyage de printemps, du téléthon ou à la fête du village.

Eric FRANCHET, président



SPIE CityNetworks,  
la référence de l'aménagement  
du territoire



**SPIE CityNetworks** propose des offres dédiées à l'aménagement du territoire et aux réseaux d'énergie & numériques, ainsi qu'à leurs usages associés (bornes de recharge de véhicules électriques, vidéoprotection urbaine, small cells...) Ses équipes interviennent dans la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'installations économes en énergie et respectueuses de l'environnement.

SPIE, l'ambition partagée

[www.spie.com](http://www.spie.com)



SPIE CityNetworks  
Agence de Geispolsheim  
Pour vos projets et  
renseignements,  
contactez-nous au  
03.88.67.56.00



# PÉTANQUE CLUB "LA BRUCHE"

## APPEL À TÉMOIN

Cette photo oubliée au fond d'un tiroir a été prise en 1992, lors d'un des premiers concours inter-société organisé par le pétanque club.

Une photo un peu énigmatique car on ne reconnaît plus certains participants.

Aidez-nous à mettre un nom sur les vainqueurs de cette édition.



Georges, Michel, Albert et moi, comptons sur vous pour nous aider à élucider cette énigme.

## LA PETANQUE RECRUTE

Le club de pétanque, créé en 1986, bénéficiera de nouvelles installations. Un nouveau terrain a été réalisé qui sera complété d'un **Boulodrome couvert**.

Celui-ci permettra de jouer plus régulièrement et d'être à l'abri de certaines conditions météorologiques.

L'effectif est vieillissant ! C'est pour cette raison que le pétanque-club vous propose de venir jouer sur ces nouveaux terrains.

Les entrainements ont lieu :

- Les mardis et vendredis à partir de 20 H.
- Egalement le mercredi à partir de 14 H pour les non actifs.

### Bon pour une licence gratuite en 2018 (\*)

Nom .....

Prénom .....

Tél .....

(\*) pour les moins de 55 ans  
 Franck BURCKEL *Vice-Président*  
 13, rue de la Gare  
 67120 Ernolsheim-Bruche



## RENDEZ-VOUS SUR LE TERRAIN





DENNI LEGOLL  
 61, route de Rosheim  
 67870 GRIESHEIM près MOLSHEIM

Tél. 03 88 383 343  
 Fax 03 88 388 428  
 accueil@dl-tp.eu

# denni legoll

TRAVAUX PUBLICS

- TERRASSEMENT
- VOIRIE
- ASSAINISSEMENT
- EAU POTABLE
- DÉPOLLUTION



## « SOLEIL d'AUTOMNE » – Rétrospective 2017

Comment résumer en quelques mots toute une année écoulée.

Je m'adresse tout particulièrement aux personnes souffrant de solitude.

Vous pouvez venir partager chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois l'après-midi récréative que nous organisons sous forme de "café kuchen" autour de jeux divers ou tout simplement d'échanges de parole.

Les photos illustreront d'elles-mêmes l'ensemble de nos activités.

Jean-Paul Grimm organise également toujours une marche tous les 2<sup>ème</sup> jeudi du mois, un grand merci à lui aussi.

Un grand merci à toutes les personnes de mon comité sans qui rien ne se ferait.

**Joyeuses fêtes de fin d'année à tous**

Françoise PACOU, présidente



*Des après-midi bricolage avec Marie-France*



*Les aînés fêtent dignement carnaval avec des beaux costumes.*



*Toujours présentes au concours de pêche inter-associatif, les dames ont remporté une coupe.*

*Sortie annuelle sur le Rhin romantique, passage au rocher de la Lorelei et arrêt au Niederwalddenkmal pour profiter d'une vue imprenable sur le Rhin.*



# HUNSINGER

**Construction & isolation  
écologiques**



# HUNSINGER

**Menuiserie  
intérieure & extérieure**

• OSSATURE BOIS •  
& MAISONS PASSIVES

• FENÊTRES BOIS •  
& BOIS ALU

• ISOLATION ÉCOLOGIQUE •

• MENUISERIE •  
& AGENCEMENT

03 88 01 55 12  
[www.hunsinger.fr](http://www.hunsinger.fr)

---

Weislingen - Thal-Drulingen

## LE VOLLEY ERNOLSHEIM-BRUCHE... fête ses 25 ans !

Cela fait 25 ans que le club de volley existe à Ernolsheim, preuve que c'est un sport qui plaît et qui est bien ancré dans le village! Des tous débuts, il reste quelques piliers toujours présents, des incondtionnels du volley faisant partie du club depuis de nombreuses années, des anciens qui repassent épisodiquement mais aussi des nouveaux, qui ont découvert le club au travers de ses manifestations ou parfois par hasard et qui apprécient l'ambiance loisir, la convivialité, l'accueil et le niveau de jeu correct selon les soirs. Le club a un vrai esprit loisir avec des valeurs qu'il tente de conserver depuis toutes ces années.

Quelques infos sur le VEB:

- Le club participe depuis quelques années à un championnat loisir mixte avec 2 équipes qui défendent les couleurs du club : cette année, ils ont fini respectivement 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> en poule loisir confirmé donc avec un niveau de volley plutôt très correct. Félicitations à eux! Ils se réengageront sans doute cette année encore.

- Chaque année, le VEB organise un tournoi en salle au courant du mois de mai ainsi que le Volleython au mois de décembre (toutes les recettes de ce tournoi sont reversées au téléthon) avec l'aide de la commune, et soutenus par Familles Rurales, les Sapeurs-Pompiers et RAME qui participent à cet événement, chacun à leur façon.
- L'été, le club dispose d'un terrain de beach-volley qui permet aux joueurs de continuer à pratiquer leur sport favori d'une autre manière. Cette année, celui-ci a été refait avec le reste du parc des sports et n'a pas encore pu être utilisé pleinement mais il dispose d'un nouvel aménagement, d'une bonne qualité de sable, et d'un nouveau local de rangement. Merci à la commune pour cela!

Les entraînements ont toujours lieu les mercredis soirs de 20h à 22h30 à la salle omnisports. On y trouve des hommes et des femmes de tous niveaux, dans la joie et la bonne humeur.

Encore joyeux anniversaire au VEB et longue vie au club!

MULLER Sophie, présidente



CHAUFFAGE  HERRMANN

GAZ • FUEL • BOIS  
 GRANULÉS • CÉRÉALES  
 POMPES À CHALEUR • SOLAIRE  
 INSTALLATION SANITAIRE

Distributeur poêles à granulés  
 et poêles à bois

 **RIKA**<sup>®</sup>  
 Le poêle autrichien

**11 ROUTE DE HOCHFELDEN - 67370 WOELLENHEIM**  
**TÉL. 03 88 69 90 52 - FAX 03 88 69 99 28**

## RAME – Ça court... toujours !

Chaque fin d'année, c'est le rituel : écrire l'article pour le bulletin municipal d'Ernolsheim-Bruche...

Mais que dire du RAME qui n'a pas encore été dit ? Le RAME court, court, court encore et toujours ! Dans les villages, sur les pistes, dans les vignobles, dans les massifs : au gré d'un chemin ou au détour d'une route, c'est l'un des 106 membres que vous pourrez croiser... ou tout un troupeau de membres (car le RAME aime courir en groupe ☺).



Le RAME s'étoffe, s'agrandit, se bonifie (si si !) : les Rameurs progressent, font des performances, certains montent sur des podiums, d'autres relèvent des challenges, des défis, tous doutent de temps en temps, se blessent parfois, se motivent mutuellement, se soutiennent, se rassurent, se supportent et, surtout... s'hydratent !

### Les mots-clés de l'année 2017 !

#### SPORT - SOLIDARITE - PARTAGE – PLAISIR



**SPORT** : encore de très nombreuses courses au calendrier du Rame, sur route ou en montagne, ici et ailleurs... Deux grands week-ends cette année : le Trail du Mont d'Or à Métabief (Jura) qui avait déjà eu beaucoup de succès en 2014 avec ces formats 17, 26 et 44 kms et le Marathon Nice-Cannes et ses 42 kms mythiques qui avait lui aussi été très apprécié en 2011. Partage, plaisir, fierté et... sueur ! De nouveaux Rameurs ont pu réaliser leur baptême-marathon, Iron-man, ultra-trail, triathlon... Félicitations à vous tous qui représentez si bien notre association ☺

**SOLIDARITE** : le RAME a soutenu l'association "Une Etoile pour Inès" en mobilisant les enfants des écoles pour une vente de petites décorations de Noël afin de permettre le financement de soins adaptés à

l'étranger pour la petite Inès d'Ernolsheim-Bruche. Beaucoup d'émotion, une belle entraide entre Rameurs pour tenir le chalet et une belle réussite !



**PARTAGE** : les Foulées de la Bruche du 1<sup>er</sup> Mai 2017, rendez-vous annuel et moment de partage sportif avec 600 coureurs et marcheurs motivés et le retour des courses enfants. Encore une édition pluvieuse mais le soleil était dans les cœurs ☺ La Marche Nocturne, toujours très conviviale mais sous une météo incertaine également, a tout de même réuni plus d'une centaine de marcheurs !



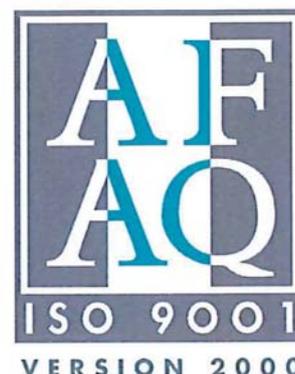
**PLAISIR** : "Festival de l'humour" avec Laurent Arnoult, membre du RAME, soirée dansante "Nuit Celtique", galettes des rois, Geispo Folies, fête du sport d'Ernolsheim, soirée Barbecue, fête de Noël... Et bien entendu, toujours et encore les séances post-entraînements "je trinque et je m'hydrate", qui ont encore cette année pris de l'ampleur et fait de plus en plus d'adeptes !

**Section course à pied** : entraînement les mardis et jeudis soir : Contactez Patrick ESCHBACH au 06 12 24 68 16.

**Section marche** : si vous souhaitez marcher en groupe les mardis et/ou jeudis : Contactez Rémy au 06 86 56 19 21.

#### A noter dans vos agendas 2018 :

**Foulées de la Bruche le 1<sup>er</sup> Mai**  
**Marche Nocturne le 1<sup>er</sup> Juin.**



- *Assainissement • Eau potable, Irrigation*
- *Réseau divers • Terrassement*
- *Voirie / Parking • Génie civil*

**Route de Hindisheim - 67880 Krautergersheim**

**Tél. 03 88 48 19 20 - Fax : 03 88 95 72 64**

**[agence.mtha@vinci-construction.fr](mailto:agence.mtha@vinci-construction.fr)**



Terrassement – Gros œuvre – Béton armé  
Couverture – Canalisation

66 Grand-rue 67350 NIEDERMODERN

Tél. 03 88 07 70 60

Fax. 03 88 07 09 88

E-mail : [construction.suss@orange.fr](mailto:construction.suss@orange.fr)

## GRANDS ANNIVERSAIRES



André BIESAN 22.11.1921	96 ans
Canisia JABOB née PERRITAZ 11.11.1923	94 ans
Adèle OTT née FISCHER 13.04.1924	93 ans
Marie Louise SCHMITT née SCHUBNELL 09.07.1925	92 ans
Denise LEBRUN 02.12.1925	92 ans
Clothilde BENTZ née SPIELMANN 19.09.1926	91 ans
Emile KELHETTER 22.03.1927	90 ans
Edmond SITTER 17.04.1927	90 ans
Marie-Rose ZEHACKER née GOETZ 24.09.1927	90 ans
Thérèse REIBEL née ZECH 04.11.1927	90 ans
Jean-Paul KRAUTH 26.01.1928	89 ans
Yvonne KASTNER née LOVIS 06.09.1928	89 ans
Marie-Thérèse SPEISSER née WEBER 25.02.1929	88 ans
Georgette OSTER née KAPS 31.03.1929	88 ans
Alfred BEYER 01.04.1929	88 ans
Joseph WOHNHAAS 10.09.1929	88 ans
Suzanne METZ née HOEHN 28.03.1930	87 ans
Germaine KASTNER-SPEISSER née WEBER 24.04.1930	87 ans
Denise LOVIS 01.11.1930	87 ans
Carmen DECK née JOLY 14.01.1931	86 ans
Jacqueline BAUMHAUER née KELHETTER 07.03.1931	86 ans
Aloïse HUMANN 26.03.1931	86 ans
Alphonse MULLER 07.07.1931	86 ans
Marie-Antoinette WOLFF née WEBER 04.09.1931	86 ans
Pierre KELHETTER 06.10.1931	86 ans
André FLECKSTEINER 01.03.1932	85 ans
Mathilde RAUGEL née RIEGEL 06.07.1932	85 ans
Marguerite HEIM née FLECKSTEINER 04.12.1932	85 ans
Stéphanie BURCKEL née ULRICH-MULLER 29.12.1932	85 ans
Joseph HOEHN 13.04.1933	84 ans
Marcel WOHNHAAS 25.04.1933	84 ans
Charles KASTNER 06.07.1933	84 ans
Jeannine PFLEGER née FAY 15.07.1933	84 ans
Marie-Louise WOHNHAAS née DISTEL 9.09.1933	84 ans
Joséphine KELHETTER née JACOB 06.11.1933	84 ans
Liliane BISCHOFF née ZAEGEL 25.11.1933	84 ans
Raymond SPINDLER 11.02.1934	83 ans
Marthe LAMBING née HOEHN 23.10.1934	83 ans
Edmond WOLFF 26.11.1934	83 ans
Marie-Madeleine KELHETTER née VOLTZ 22.01.1935	82 ans
Chrétienne HARTER née STOLL 22.03.1935	82 ans
Jean-Paul HEIM 22.04.1935	82 ans
Marie Jeanne KELHETTER née ERNWEIN 11.05.1935	82 ans
Auguste REUTENAUER 19.05.1935	82 ans
Joséphine VILLARD née MARTINEZ 30.06.1935	82 ans
Odile LIENHARDT née DISTEL 17.09.1935	82 ans
Emile SONNTAG 21.09.1935	82 ans
Joseph WEBER 18.01.1936	81 ans
Maria MICHEL née BÖHM 03.02.1936	81 ans
Yvette LUDWIG née MEYER-MULLER 07.02.1936	81 ans
Marie Elise KELHETTER née BRUNDER 04.03.1936	81 ans
Marie-Rose ESPLA née TORRES 08.03.1936	81 ans
Mathilde WEBER née HUMANN 10.03.1936	81 ans
André SIMON 12.03.1936	81 ans
Germaine HUMANN née UNTEREINER 30.06.1936	81 ans
Jeanne MULLER née HORNECKER 05.07.1936	81 ans
Jacqueline SCHULTZ née VOGT 12.07.1936	81 ans
Lucette SCHMITT née CHARPENTIER 20.07.1936	81 ans
Raymond BOEHLER 16.11.1936	81 ans
Germain DILLMANN 29.11.1936	81 ans
Helga SCHRIEFER 04.12.1936	81 ans
Gérard KELHETTER 15.01.1937	80 ans
Lucienne DANGEL née WEBER 18.01.1937	80 ans

François DANGEL 25.02.1937	80 ans
Huguette BOEHLER née HECKMANN 28.03.1937	80 ans
Hélène ELLES née SCHNELL 02.09.1937	80 ans
Jean FRUHAUF 30.09.1937	80 ans
Yvonne SIMON née WIETRICH 13.11.1937	80 ans
Jeanne FRUHAUF née LAUGEL 17.12.1937	80 ans

## NAISSANCES



Amelys MICHEL	28.12.2016
de Cédric MICHEL et de Lucille GRUN	
Manon et Léna HOLTZWEILER	02.02.2017
de Olivier HOLTZWEILER et de Sabrina GAENTZLER	
Arthur BRIX	20.04.2017
de Thibaut BRIX et de Hélène SCHILLES	
Tom MULLER	01.05.2017
de Benjamin MULLER et de Alicia RENAUD	
Axel BRAÏEK	23.06.2017
de Zacharie BRAÏEK et de Anne-Sophie MULLER	
Maël ANDRESS	26.07.2017
de Oliver ANDRESS et de Aurélie WENDLING	
Luc TARNEAUD	02.08.2017
de Simon TARNEAUD et de Jeanne MOOTZ	
Eliott STORTZ	01.09.2017
de Jonathan STORTZ et de Sandra MILLER	
Aena WOLFF	15.09.2017
de François WOLFF et de Leena VEERASANY	
Mathilde LEGROS	10.10.2017
de Arnaud LEGROS et de Stéphanie KELHETTER	
Sofia BENARBIA	23.10.2017
de Hakim BENARBIA et de Déborah BERGER	
Adèle LORENTZ	30.10.2017
de Cyril LORENTZ et de Maud SIMON	
Maëly FUCHS	22.11.2017
de Jean-Benoît FUCHS et de Fanny ZIMMERMANN	

## DÉCÈS



HUSSER Gilbert – 62 ans	13.12.2016
ROUILLON Pascal – 61 ans	09.03.2017
REICHERT-ROCH Robert – 79 ans	19.03.2017
SCHMITT Jean-Paul – 83 ans	01.06.2017
KAUFFMANN veuve BENTZ Pierrette – 93 ans	02.06.2017
DURAND Gilles – 46 ans	12.07.2017
KELHETTER veuve SCHNEIDER Marie-Thérèse – 92 ans	15.07.2017
SCHIR René – 81 ans	22.08.2017
BILGER Paul – 91 ans	16.09.2017
MICHEL Patrick – 61 ans	24.09.2017
HAMM Vicky – 16 ans	06.10.2017

## MARIAGES



VIOLAS Johann et MACHOLT Camille	17.06.2017
BROZICEVIC Stéphane et LE BOURGEOIS Nolwenn	24.06.2017
FUHRO Freddy et LESQUERADE Emmanuelle	08.07.2017
BOBBÉ Noël et LOBSTEIN Corinne	22.07.2017
WITTERSHEIM Régis et MAILLY Anne-Laure	29.07.2017
XAYAPHOUMMINE Alain et MARTIN Joëlle	08.09.2017
CINAR Yunus et VAL Marine	09.09.2017
REIN Yannick et KLEIN Anaïs	28.10.2017

**SALLE SOCIOCULTURELLE**

13, allée du Stade - 03.88.59.87.00

**CLUB HOUSE FOOT**

11, allée du Stade - 03.88.59.87.01

**CLUB HOUSE PÊCHE**

15, allée du Stade

**OMNISPORTS**

17, allée du Stade

- grande salle 03.88.96.53.51

- petite salle 03.88.96.53.63

**ESPACE DU LAVOIR**

1, rue du Moulin

- salle 1 03.88.96.13.44

- salle 2 03.88.96.14.44

**Dépôt d'incendie** - 03.88.96.04.80**Ateliers municipaux** - 03.88.96.52.55**ECOLE MATERNELLE**

9, allée du Stade - 03.88.59.87.04

☎ ce.0672206j@ac-strasbourg.fr

**ECOLE ELEMENTAIRE**

5, allée du Stade - 03.88.59.87.02

☎ ce.0672351s@ac-strasbourg.fr

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

7, allée du Stade - 03.88.59.87.03

☎ bibliotheque.ernobruche@numericable.fr

**PERISCOLAIRE**

3, allée du Stade - 03.90.29.69.15

☎ periscolaire.ernolsheimsurbruche@alef.asso.fr

**COLLEGE NICOLAS COPERNIC**

Rue du Stade - 03.88.38.14.41

Duttlenheim

**L.E.G.T.I. - LOUIS MARCHAL**

2, route industrielle de la Hardt - 03.88.49.56.00

Molsheim

**L.E.G.T. - HENRI MECK**

10, rue Henri Meck - 03.38.49.44.88

Molsheim

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG**

2, route Ecospace - 03.88.49.82.58

Molsheim

**OFFICE DU TOURISME**

19, place de l'Hôtel de ville

Molsheim - 03.88.38.11.61

**DECHETTERIE de DUPPIGHEIM**Horaires d'été du 01/03 au 14/10

mardi et Samedi :

8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Horaires d'hiver du 15/10 au 28/02

mardi et Samedi :

9h à 12h et de 14h à 17h

**Sélect'om** - 03.88.47.92.20.**SANTE****Médecin**

Dr Richard KIENTZ

12, rue de Kolbsheim

03.88.96.51.41

**Pharmacien**

Dr Jean-Claude KARLE

16b, rue Principale

03.88.96.09.40

**Kinésithérapeute**

François DREYER

7, rue Breitenweg

03.88.96.52.67

**Chirurgien-Dentiste**

Anne-Claire PIERI

21 rue des Prairies

03.88.96.57.96

**Infirmières**

Adrienne GASS

4, rue des Muguets

03.88.96.59.16

Sandra HENAFF

**PAROISSE CATHOLIQUE**

Saints Côme et Damien

3, place de l'Eglise

Curé Michel STEINMETZ

03.88.96.00.69

☎ compar.edithstein@yahoo.fr

Messes le samedi soir

*(horaires sur le panneau d'affichage devant l'Eglise)***PAROISSE PROTESTANTE****Presbytère** - KOLBSHEIM

13, rue de Hangenbieten

**Paroisse** - KOLBSHEIM

9, rue de la Division Leclerc

Pasteure Caroline INGRAND-HOFFET

03.88.96.00.33

☎ caroline.ingrand-hoffet@protestants.org

**CARITAS, SECOURS CATHOLIQUE D'ALSACE**

3, rue du Gal Streicher

Molsheim - 06.78.38.74.29

**CROIX ROUGE**

9, rue de l'Eglise

Molsheim - 03.88.38.06.96

**CONCILIATEUR - MOLSHEIM**

Maria MOHR - 03 88 49 58 58

**CREDIT MUTUEL**

4a, rue Principale - 0 820 820 637

**ALLO SERVICE PUBLIC**

Renseignements administratifs 3939

**URGENCES****SMUR** 15**Sapeurs-pompiers** 18**Gendarmerie** 17**Gendarmerie Molsheim**

03.88.04.81.10

**Appel d'Urgence européen** 112**SOS médecin**

03.88.75.75.75

**SOS mains**

03.88.67.44.01

**SOS amitiés**

03.88.22.33.33

**SOS viol** (10h à 19h du lundi au

Vendredi) 0.800.05.95.95

**Médecin de garde**

03.69.55.33.33

**Centre médico-social Molsheim**

20, route Ecospace

03.68.33.89.00.

**Centre anti-poisons**

03.88.37.37.37

**Alcooliques anonymes**

0.800.773.102

**Drogues info-service**

(24h/24h - 7j/7j)

0.800.23.13.13

**Aides Alsace (info Sida)**

03.88.75.73.63

**Réseau GDS (gaz)**

03.88.75.20.75

**Electricité (dépannage jour/nuit)**

03.88.20.60.06

**Eau et Assainissement**

(dépannage jour/nuit)

03.88.19.97.09

